

Charenton

n° 275

Avril-Mai 2023

Magazine

Info & Actu | Sport | Portrait | Culture | Agenda |



DÉCRYPTAGE
**Zoom sur la collecte
des déchets** page 12

GRAND ANGLE
**La nature et la transition écologique
sont au rendez-vous** page 17

RENCONTRES
**Deux professionnelles
pour un mariage réussi** page 25



Nouveau marché de plein air et d'après-midi au sein du quartier de Bercy !

Le vendredi 31 mars 2023 s'est tenue la première séance du nouveau marché !

Au programme : fanfare en déambulation, magicien et sculpteur de ballons ont accompagné la quinzaine de commerçants présents pour cette première et à terme une vingtaine sur tout le trottoir entre Bercy 2 et le Gymnase Maurice Herzog : primeurs, primeurs bio, boucher, charcutier, poissonnier, traiteurs auvergnat, italien, vietnamien, burger, miel, fleuriste, linge de maison, vêtements, accessoires de mode... Les habitants du quartier, ravis de ce nouveau marché, ont pu exprimer leur joie aux commerçants mais aussi remplir leurs chariots et paniers.

Complémentaire à celui du centre, n'hésitez pas à vous rendre avenue du Général de Gaulle, tous les vendredis de 15h à 20h.

Sommaire

4 Retour en images

sur les événements
des dernières semaines

8 En bref

12 Décryptage

*“Zoom sur la collecte
des déchets”*

14 En direct

17 GRAND ANGLE

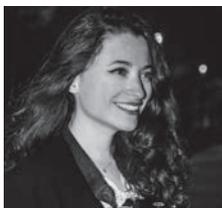
*“La nature et la transition
écologique sont au
rendez-vous”*

22 Citoyens de demain



25 Rencontres

Emma Fréry et Mélanie Bintein, deux
professionnelles pour un mariage réussi



26 Au quotidien

30 Rendez-vous

32 Agenda

34 Tribunes d'expression libre

35 Bloc-notes



Charenton Magazine 48, rue de Paris - 94220 Charenton • Directeur de la publication Hervé Gicquel • Rédactrice en chef Céline Lormier (01 46 76 47 93) • Ont collaboré à ce numéro David Custodio, Alban Dinin, Céline Khiari, Céline Lormier, Mylène Sacksick-Leiblang • Photos Jean-François Deroubaix, David Custodio • Conception Graphique Annabelle Brietzke • Mise en page C. Doumbé, C.Lormier • Impression Groupe Morault - tirage 18 000 exemplaires Distribution Abdellatif Aïchi • Magazine imprimé sur papiers issus de forêts gérées durablement.



L'édito

Hervé GICQUEL | Maire de Charenton-le-Pont | Vice-Président du Conseil départemental du Val-de-Marne



Chères Charentonnaises, Chers Charentonnais,

Depuis quelques semaines, un nouveau marché s'est déployé, avenue du Général de Gaulle dans le quartier Bercy, les vendredis de 15h à 20h. Les Charentonnais et les salariés des entreprises implantées dans la ville s'approprient progressivement ce nouvel espace pour réaliser des achats de produits frais et profiter d'une offre non alimentaire de qualité.

Cette initiative portée par la Municipalité en lien avec notre concessionnaire, le groupe Loiseau, et les conseillers de quartier de Bercy est complémentaire du marché du centre. Je tiens à saluer et à remercier les commerçants qui relèvent ce défi. Au-delà de leur professionnalisme, ils insufflent de l'animation et de la convivialité au quartier Bercy grâce à leur présence.

Véritable pari en cette période économiquement morose, nous espérons vivement que nos concitoyens deviendront fidèles à ce rendez-vous afin qu'il se pérennise. Je tiens à remercier toutes celles et tous ceux qui ont contribué à la réussite des premières séances.

Ce numéro du *Charenton Magazine*, couvrant les mois d'avril et de mai, présente les prochains événements et les multiples actions municipales en faveur du développement durable. Notre collectivité porte des projets ambitieux en matière de transition écologique en faveur des Charentonnais. Nos initiatives permettent de mener à bien des projets qui contribuent à faire évoluer de manière vertueuse notre Ville dans une démarche de transition écologique.

Avec la crise énergétique et en raison de l'urgence à répondre aux défis climatiques, notre équipe est engagée dans de nombreux chantiers de transformation à construire avec les partenaires du territoire dans tous les domaines du développement durable. Déploiement des mobilités douces, renforcement de la nature en ville, réduction de nos consommations énergétiques, tous les leviers de l'action municipale sont activés pour construire la ville durable de demain propice à l'épanouissement de nos concitoyens et des futures générations. Je souligne notamment la plantation en cours de 34 arbres sur la Place Aristide Briand qui constitue une action emblématique de la part de notre Municipalité.

Le développement durable a aussi une forte dimension sociale et éducative. A ce titre, je tiens à souligner les récents articles du *Parisien*, du *Figaro* et de *94 Citoyens* au sujet du classement des Lycées qui ont mis à l'honneur notre ville.

Le lycée Robert Schuman se classe en sixième position au palmarès des établissements publics val-de-marnais avec un taux de réussite de 96% au baccalauréat avec 65% de mentions.

Côté privé, le lycée Notre-Dame-des-Missions-Saint-Pierre arrive en première position. En effet, il présente 100% de taux de réussite au bac et 96% de mentions.

Du primaire au secondaire dans le public comme le privé, la Ville de Charenton se distingue par un enseignement de qualité, des établissements réputés avec des équipes éducatives professionnelles et passionnées. La Municipalité de Charenton se réjouit de ce classement qui contribue à l'attractivité de notre ville, et elle rappelle combien l'éducation est essentielle pour former les jeunes et préparer l'avenir.

La poursuite des nombreux projets engagés dans l'ensemble des piliers constituant le développement durable pour les citoyens et nos partenaires a comme finalité de faire de Charenton, une ville innovante où la qualité de vie est appréciée.

< RETOUR EN IMAGES >



BANQUET DES SENIORS | Du 4 au 6 avril derniers, 1 047 seniors Charentonnais ont répondu présent à l'invitation du Maire, Hervé Gicquel, et de Chantal Lehout-Posmantier, Adjointe au Maire, pour participer au déjeuner-dansant organisé dans les salons du Moulin Brûlé à Maisons-Alfort. Le Député de la circonscription, Michel Herbillon, Romain Maria, Conseiller régional, et Pascal Turano, Premier Adjoint au Maire étaient également présents.



BANQUET DES 4X20 ANS | Le banquet des 4X20 ans de l'Amicale du 3^e Age s'est déroulé le 9 mars dernier à l'Espace Toffoli. Ce déjeuner dansant a réuni 200 participants en présence de Chantal Lehout-Posmantier, Adjointe au Maire chargée des seniors et de la Résidence autonomie Jeanne d'Albret. Cette année, 9 adhérents de l'amicale fêtent leurs 80 ans. Ils ont été mis à l'honneur et gâtés à l'occasion de ce rendez-vous.

CÉLÉBRER LE PRINTEMPS EN DÉJEUNANT ET EN DANSANT | L'Association Seniors Charenton a organisé un déjeuner de printemps, en présence du Maire, Hervé Gicquel, et de Chantal Lehout-Posmantier, Adjointe au Maire. Les nombreux adhérents présents, le 7 mars dernier, ont prouvé combien de tels rendez-vous festifs étaient attendus par les seniors de Charenton. Un après-midi dansant sera organisé à l'automne et, vu le succès de la première édition, le déjeuner de printemps sera renouvelé l'an prochain.



< **RETOUR EN IMAGES** >



PRINTEMPS DE L'EMPLOI | Le Printemps de l'Emploi, job dating co-organisé par les Villes de Charenton et Saint-Maurice, sous la houlette de Pierre Miroudot, Conseiller municipal délégué, qui s'est tenu le samedi 25 mars au sein du Centre Commercial Bercy II, a été une réussite. Des habitants des deux communes de tous les âges ont pu y obtenir des informations sur des formations et rencontrer des recruteurs issus de multiples secteurs d'activités. Cette initiative facilite la mise en relation entre des employeurs et des personnes en quête de nouvelles opportunités professionnelles ; emplois, formations, mais aussi stages et démarches diplômantes ou qualifiantes.

EXPOSITION ROSIE | Du 2 mars au 4 avril, à la Médiathèque des quais, les plus jeunes ont pu profiter de l'exposition Rosie, prêtée par le Département du Val-de-Marne et adaptée de l'album éponyme de Gaëtan Doremus. 409 visiteurs ont découvert cette exposition. Est-ce que grâce à l'aide des petits visiteurs, Rosie a fini par retrouver son fil ? Le secret est bien gardé...



BEL ANNIVERSAIRE ! | Née le 14 mars 1921, Carmen Gateaud a fêté, il y a quelques semaines, son 102^e anniversaire. Pour l'occasion, le Maire, Hervé Gicquel, et Chantal Lehout-Posmantier sont allés lui rendre visite à son domicile charentonnais.

◀ **RETOUR EN IMAGES** ▶



FOULÉES CHARENTONNAISES | Ils étaient 879 dont 67 enfants à prendre le départ de la première course de la saison : les Foulées Charentonnaises. Que ce soit sur 1,5 km ou sur 15, l'enthousiasme et la fierté d'être allés au bout de soi-même était au rendez-vous. Bravo à tous !



MÉDAILLÉS DU TRAVAIL, NOUVEAUX ÉLECTEURS, NATURALISÉS, TOUS À L'HONNEUR | Pour le travail accompli depuis de nombreuses années, pour la démarche volontaire que représente la naturalisation française, pour le gage de pouvoir exprimer ses idées du statut d'électeur, le Maire a eu à cœur, comme chaque année de recevoir dans les salons de la Mairie les médaillés du Travail, les nouveaux électeurs et naturalisés Charentonnais.



< RETOUR EN IMAGES >



CLEAN'UP DAY | La 3^e édition du Digital Cleanup Day Charenton a une nouvelle fois permis une belle moisson grâce à une centaine de Charentonnais venus se défaire, sur la place Aristide Briand le 18 mars dernier, de leur matériel informatique et électronique endommagé ou obsolète afin que celui-ci soit recyclé ou réparé pour bénéficier d'une nouvelle vie. Saluons également l'implication des collègues et lycées de la ville qui, durant toute la semaine précédant cet évènement, ont sensibilisé leurs élèves au Numérique Responsable. Le rendez-vous pour la 4^e édition est déjà programmé du 11 au 16 mars 2024. Prenez-en note !



LA DICTÉE DES FAMILLES | Le 18 mars, l'Association des Familles de Charenton organisait la 9^e édition de la Dictée des familles en présence du Maire, Hervé Gicquel et des représentants du Lions Club de Charenton, association partenaire pour cet évènement. Le texte, une présentation parodique de *La Grenouille et le Rat*, une fable de Jean de La Fontaine, était adapté à chaque niveau. Il a été dicté à 89 candidats dont 37 jeunes (élémentaires, collégiens et lycéens) et 52 adultes. 30 bénévoles étaient sur place pour les accueillir, dont 20 pour corriger les copies. A l'issue de l'épreuve, tout aussi conviviale que studieuse, 7 lauréats ont été mis à l'honneur et récompensés : Sonia Prodhomme (CP), Gabriel Sultan (CE1/CE2), Nathan Gdallia (CM1/CM2), Louise Mebarki (6^e), Benoît Longuève (4^e), Shirel Gdalia (lycéens), Philippe Manzano (adultes).

INTERNATIONAL

Echanges entre les collégiens de Charenton et de Büren

Dans le cadre du jumelage qui lie les villes de Charenton et de Büren (Allemagne), des échanges entre les collégiens charentonnais des 2 établissements, public et privé, et des collégiens allemands se sont déroulés durant le mois de mars dernier. Comme le veut la tradition pour ce type de séjours, les visites touristiques et du temps partagés au collège ont ponctué ces venues. Les deux délégations ont également été respectivement reçues par le Maire pour une visite de l'Hôtel de ville et partager un moment convivial.



Délégation Büren - La Cersaie



Délégation Büren - Notre-Dame-des-Missions

CONCOURS

Deux mangaka en herbe lauréats au Japon

L'atelier d'arts plastiques vient d'enregistrer deux nouvelles réussites au concours de manga organisé par la préfecture d'Iwate au Japon.

Samy Znagui a remporté le Prix spécial du jury pour étranger (l'an dernier, il avait été récompensé de la médaille d'argent) et Arno Sertour celui des "4 cases" !

La préfecture d'Iwate a tenu à remercier tous les élèves qui ont participé à ce concours en envoyant un lot de cadeaux à leur distribuer. De son côté, la Ville célébrera ces deux lauréats, le 17 juin prochain, à l'occasion des portes ouvertes de l'atelier d'Arts plastiques Pierre Soulages.

GYMNASTIQUE

10 équipes charentonnaises qualifiées pour les régionales

Le week-end des 4 et 5 février, l'Envol Gym de Charenton a organisé une compétition départementale Ufolep (Union française des œuvres laïques d'éducation physique) au gymnase Nelson Paillou. Dans ce cadre, Charenton a accueilli 67 équipes dont 415 gymnastes du niveau 8 au niveau 1.

Sur 11 équipes charentonnaises, 7 sont montées sur le podium et 10 équipes sont qualifiées pour les régionales.

Encore un beau palmarès pour les athlètes d'Envol Gym !



SO CAPOEIRA

Allier sport, défense de l'environnement et solidarité

L'association So Capoeira a organisé sa rencontre annuelle les 17, 18 et 19 mars 2023 accueillant ainsi pas moins d'une centaine d'adhérents de la commune. Pour l'occasion, des invités du Brésil, du Portugal, et un maître de Belgique sont venus transmettre leur savoir et leur vision de la Capoeira sous forme de stages pour les plus petits comme les adultes, les débutants comme les avancés. Dans le cadre d'un atelier d'art décoratif, les jeunes ont réalisés une grande fresque sur le thème de la pollution des océans et un arbre symbolisant la forêt amazonienne en utilisant notamment des matériaux de récupération.

Grâce à la participation de tous, l'association a également récolté environ 70kg de denrées non périssables qui ont été remis à l'association "Au Petit Plus" de Charenton.



BUDGET PARTICIPATIF

Les ateliers de rue se poursuivent



Afin d'accompagner au mieux le dépôt des projets du Budget Participatif, des ateliers de rue se tiennent sur l'espace public du 15 mars au 15 mai 2023. Le premier atelier de rue du BP s'est tenu dans le quartier Valmy, le jeudi 16 mars sur la place des Marseillais. Sur place, une centaine de Charentonnais ont pu rencontrer les élus de quartier, Fabien Benoit et Elise Longuève ainsi que les conseillers de ce quartier et l'ensemble des accompagnants pour le dépôt d'idée. Durant quatre heures, les facilitateurs sur place ont permis aux Charentonnais curieux du fonctionnement du Budget Participatif et désireux de soumettre un projet à la collectivité de formuler et déposer leurs idées en ligne sur la plateforme "La Fabrique citoyenne". Parmi les projets déposés ce

jour-là : l'embellissement des façades des monuments de la Ville par des peintures historiques, l'installation de nouveaux containers pour le tri des biodéchets, l'achat et la mise à disposition de jeux dans les médiathèques.

Le second atelier s'est tenu dans le centre commercial Bercy 2 le vendredi 24 mars. Davantage que le dépôt de projet, l'objectif est de sensibiliser sur le fonctionnement du Budget Participatif auprès de tous les passants et des commerçants. Le calendrier sur les différentes étapes a été détaillé en présence des conseillers de quartier Bercy, venus en renfort, de l'élue de quartier Benoit Gailhac, également Adjoint au Maire chargé de l'aménagement et de l'urbanisme et Fabien Benoit, Conseiller municipal délégué en charge de la démocratie participative. Des habitants ont bénéficié de l'accompagnement mis à disposition pour créer leurs comptes sur La Fabrique citoyenne mais aussi réfléchir aux projets à proposer. Parmi les idées générées, citons notamment : Une refonte de certaines pistes cyclables, pour qu'elles soient plus visibles, la mise en place d'ateliers de coaching pour les femmes, la rénovation / amélioration d'un city-stade avec un groupe de jeunes...

Enfin, le troisième atelier de rue du Budget Participatif a été proposé dans le quartier Pasteur, dans l'entrée de la Médiathèque des quais. Le format était propice à l'échange avec beaucoup d'intérêt sur les objectifs et les modalités du Budget Participatif mis en œuvre par la Ville. Les habitants étaient satisfaits de l'initiative et en grande partie déjà informés de l'existence de ce dispositif via le boitage ou le magazine de la ville. Néanmoins, nombreux ne savaient pas exactement en quoi consistait le dispositif. En ce sens, les échanges ont permis de prendre le temps de rappeler objectifs et les conditions de participation, mais également de rappeler les délais de dépôt des projets.

Prochains ateliers de rue

Quartier Pont - Jeudi 11 mai
1, rue du Pont - 16h30-20h30

Quartier Centre - Samedi 13 mai
Place Aristide Briand - 11h-15h

Quartier Pasteur - Samedi 13 mai
1, place Bobillot - 11h-15h



LES CONSEILLERS DE QUARTIER L'ONT DEMANDÉ

C'est fait!

Les travaux réalisés par le département sur l'avenue de la Liberté et la création de la piste cyclable ont permis la sécurisation des cyclistes de plus en plus nombreux et un embellissement notable de cet axe. Ces changements ont fait surgir de nouvelles modalités de circulation dont la rencontre non désirée entre le flux des cyclistes et les piétons à l'endroit de l'arrêt de bus situé face au numéro 16 avenue de la Liberté.

A la demande et sur les remarques avisées du conseil de quartier Valmy, un point d'amélioration a donc été identifié. En effet, l'arrêt de bus jouxtant la piste cyclable génère une dangerosité tant à l'égard des piétons que des cyclistes. La Municipalité a donc fait installer une barrière séparatrice afin de permettre l'accès à l'arrêt de bus sans risque.

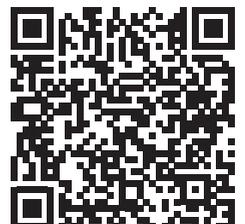
JUSQU'AU 15 MAI

Déposez vos projets sur La Fabrique citoyenne

Le Budget participatif est lancé depuis le 15 mars 2023. Vous pouvez déposer vos idées jusqu'au 15 mai.

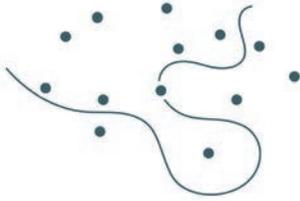
Rendez-vous sur la plateforme La fabrique citoyenne et découvrez les projets déjà proposés par les Charentonnais. Inscrivez-vous dès à présent et participez à ce nouveau dispositif collaboratif !

Vous pouvez retrouver le règlement intérieur, le calendrier et le fonctionnement global du dispositif sur La Fabrique citoyenne.



PLU intercommunal

MARNE & BOIS



QU'EST-CE QUE C'EST ?

Paris Est Marne&Bois élabore son plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi), donnez votre avis !

Le PLUi constituera le document unique en matière de planification et d'urbanisme pour les 13 communes qui composent le territoire de Paris Est Marne&Bois. Projet politique, il fixe les grandes orientations d'aménagement du territoire pour les 10 à 15 prochaines années. Projet réglementaire, il précise également les destinations et les règles générales de constructibilité qui s'imposent à toutes les demandes d'autorisation d'urbanisme : permis de construire, permis d'aménager, déclaration préalable de travaux, etc ...

Pourquoi Paris Est Marne & Bois élabore son PLUI ?

Les évolutions récentes de la loi ont amené à privilégier la taille intercommunale dans l'élaboration des documents de planification et d'urbanisme. Au-delà de cette obligation légale, le PLUi permet d'organiser le développement d'un territoire et mettre en cohérence les problématiques de l'aménagement de l'espace à un périmètre plus adéquat que celui de la commune sur différents sujets.

Etant donné son échelle intercommunale, le PLUi permet :

- d'appliquer une stratégie de développement durable cohérente en préservant les ressources naturelles et les qualités d'insertion des projets au sein des sites,
- de limiter l'artificialisation des sols en optimisant les futurs projets et en promouvant l'aménagement d'espaces partagés et équilibrés,
- de favoriser un développement équilibré et harmonieux des différentes communes composant l'EPCI grâce à une insertion architecturale, urbaine et paysagère collective.

Armé de ce projet de territoire, Paris Est Marne&Bois gagnera en force et en cohérence dans un paysage régional et métropolitain qui connaît de fortes évolutions.

A quelle étape en est le projet ?

Après une phase d'élaboration de deux ans et de concertation avec les acteurs locaux et les habitants (plusieurs balades urbaines, deux réunions publiques, un forum de contributions et une carte interactive, etc), le projet a été arrêté en conseil de territoire le 13 décembre 2022.

Ce projet de PLUI, qui a été transmis aux différents partenaires concernés (Etat, Région, Département...) pour avis, va faire l'objet d'une enquête publique pour permettre à chacun de prendre connaissance du dossier et d'émettre des avis ou remarques.

Pendant la durée de cette enquête publique, le projet de PLUI arrêté sera consultable et les habitants, usagers et associations des 13 communes de l'intercommunalité seront invités à en prendre connaissance et à donner leur avis sur le projet.

A l'issue de l'enquête publique, le projet de PLUI, modifié pour tenir compte des observations émises par les personnes publiques, par le public et par le commissaire enquêteur, pourra être approuvé par le conseil de territoire fin 2023. Il entrera alors en vigueur et viendra remplacer les PLU actuels des 13 communes membres.

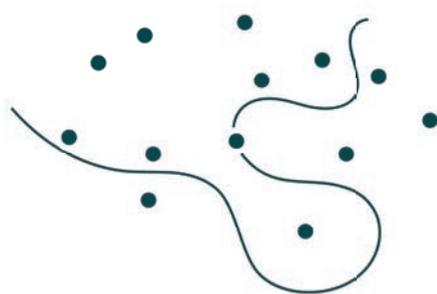
Quel est le contenu du projet de PLUI ?

Le projet de PLUi s'inscrit dans la continuité de la politique du territoire depuis sa création, à savoir une coopérative de villes. Le PLUi a été élaboré dans une démarche ascendante en s'appuyant sur les documents déjà existants et préserve les particularismes locaux.

L'objectif de la mise en place de ce document est de venir compléter et améliorer les dispositions actuelles de chaque document communal sans pour autant venir les contrarier ou les contredire.

Un projet de territoire avec des marqueurs territoriaux forts est né de cette démarche. Ce projet est porté par :

- une ambition forte de valorisation des ressources paysagères du territoire en faisant de la vallée de la Marne la colonne vertébrale du territoire,
- la maîtrise de l'urbanisation en canalisant la densification autour des gares, des centralités existantes et des axes structurants et en soignant la transition avec le tissu existant,
- la préservation des quartiers pavillonnaires.



Les documents composant le projet de Plan Local d'Urbanisme intercommunal

• Le Rapport de Présentation

Ce document introduit le PLUi en présentant un diagnostic problématisé du territoire sur la base de ses dynamiques récentes. Il contient une évaluation environnementale du territoire et expose in fine les enjeux autour desquels les élus ont travaillé pour élaborer leur projet de territoire.

• Le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD)

Il exprime le projet de territoire de l'intercommunalité en offrant une synthèse des grandes orientations de sa politique d'aménagement et en affichant les intentions de Paris Est Marne&Bois pour les années à venir et ses perspectives d'évolution.

Le PADD de Paris Est Marne&Bois est composé de quatre volets, qui se déclinent en axes, en grandes orientations et en objectifs :

- Volet I – Le positionnement métropolitain,
- Volet II – Le paysage et le patrimoine,
- Volet III – Les défis environnementaux,
- Volet IV – La qualité de l'offre urbaine.

• Les Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP)

Elles traduisent les objectifs du PADD en énonçant des principes d'aménagement transversaux (OAP thématiques) ou localisés (OAP sectorielles). Elles s'appliquent sur des secteurs de projet en venant préciser leurs objectifs de programmation et d'équipement.

Quatre OAP thématiques visent à préciser les politiques publiques à l'échelle du territoire :

- OAP Trames écologiques, risques et modes doux : elle définit des orientations et préconisations en matière d'aménagement afin d'orienter la conception des projets et des aménagements dans une perspective

territoriale globale afin de limiter leurs impacts sur l'environnement ;

- OAP Marne & Coteaux : l'enjeu de cette OAP est de fédérer la Marne et ses coteaux, dans l'expression d'un cadre paysager global à l'échelle du territoire, sous la forme d'une réciprocité ;
- OAP Construction Durable : cette OAP est un outil d'aide à la conception des projets en proposant des "valeurs constructives" à décliner de manière raisonnée en fonction du contexte et des possibilités offertes par le site ainsi que l'existant ;
- OAP Quartiers de gare : elle vise à accompagner une dynamique de transformation majeure pour le territoire et ancrer les quartiers de gares dans leur contexte urbain et territorial.

Les OAP sectorielles précisent quant à elles, sur des secteurs identifiés, l'aménagement souhaité et le programme retenu.

• Le Plan de Zonage et le Règlement d'urbanisme

Le zonage est un document graphique qui expose une classification du territoire par zones et secteurs localisés selon leur vocation (zone urbaine, zone naturelle, zone à urbaniser, etc.) et le type de tissu qui les caractérisent (pavillonnaire, collectif, activité économique, etc.) : il contient des cartes et représente des secteurs localisés.

Le règlement d'urbanisme est un document écrit qui détaille les dispositions réglementaires applicables aux zones et aux secteurs définis au sein du plan de zonage. Ces deux documents fixent les règles de constructibilité dans chaque zone du PLUi et sur chaque parcelle.

Un ensemble d'éléments sont également reportés sur le plan sous forme de prescriptions graphiques complémentaires, relatives notamment au patrimoine bâti et aux arbres remarquables à protéger, aux linéaires de préservation et de développement de la diversité commerciale, aux emplacements réservés qui permettent à une collectivité de geler la constructibilité d'un ou plusieurs terrains en prévision d'un projet, etc.

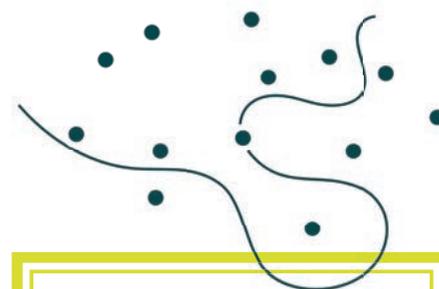
Le règlement de Paris Est Marne&Bois est réparti en 10 zones, à savoir :

- UA, zone de centralité urbaine
- UB, zone urbaine mixte intermédiaire
- UC, zone d'habitat collectif

- UF, zone des franges du bois de Vincennes
- UP, zone pavillonnaire
- UE, zone d'équipements publics
- UX, zone d'activités économiques
- UZ, zone de projet urbain
- Zone 1AU, zone à urbaniser
- Zone N, zone naturelle.

• Les annexes

Elles ont une fonction d'information, et comportent notamment les servitudes d'utilité publique et autres informations mentionnées aux articles R.151-51 à R.151-53 du code de l'urbanisme, qui permettent de donner des éléments d'informations complémentaires à l'attention des habitants et pétitionnaires.



Comment donner mon avis sur ce projet de PLUI ?

Les habitants des 13 communes membres seront invités à donner leur avis dans le cadre de l'enquête publique qui sera organisée avant l'été.

L'ensemble du projet de PLUI sera disponible et consultable dans chacune des 13 mairies de l'Intercommunalité et à la Direction de l'Urbanisme de Paris Est Marne & Bois (1 place Uranie à Joinville-le-Pont) ainsi que depuis le site internet de Paris Est Marne & Bois ou depuis un registre dématérialisé.

Deux permanences du commissaire enquêteur sont prévues à Charenton entre le 30 mai au 1^{er} juillet 2023. Durant cette période d'enquête, le dossier sera consultable dans les locaux du service urbanisme, 49 rue de Paris, du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h15.

Zoom sur la collecte des déchets

Ordures ménagères, emballages, verres, déchets alimentaires, biodéchets, déchets électroniques... Voilà maintenant sept ans que l'intercommunalité Paris Est Marne & Bois (PEMB) a en charge la collecte et la valorisation des déchets sur le territoire. Sur Charenton, des points d'apport volontaire pour les biodéchets complètent ce dispositif. Être mobilisés pour une ville durable, afin de protéger son cadre de vie, demande de bien connaître les gestes éco-citoyens. Revue de détails.

COLLECTE DES DÉCHETS

Infos pratiques et bonnes pratiques

Depuis 2016, la compétence "gestion des déchets" est déléguée à l'intercommunalité Paris Est Marne & Bois (PEMB). Cette nouvelle organisation fait suite à l'instauration de la loi relative à la nouvelle organisation territoriale de la République. Mais de quoi parle-t-on précisément quand on évoque la "gestion des déchets" ? Cette compétence regroupe deux domaines d'intervention : d'une part, il s'agit de la collecte des déchets des particuliers, d'autre part, de leur traitement selon différentes modalités. Une fois récoltés, les déchets peuvent en effet subir trois destins différents : être incinérés, recyclés ou valorisés.

Concrètement, la collecte peut se faire via le "porte-à-porte" ou en apports volontaires. Cela concerne le ramassage des ordures ménagères, emballages, verres et déchets verts. Cette collecte représente une part très importante de l'activité. Une partie du tri sélectif sera ensuite réemployée ou recyclée.

Concrètement, la collecte des ordures ménagères a lieu cinq jours par semaine (lundi, mardi, jeudi, vendredi, samedi), à des moments différents selon les quartiers.

Attention, soyez vigilants pour sortir au bon moment vos containers. Des rues jonchées de poubelles sont disgracieuses et peuvent s'avérer dangereuses pour les passants !

Encombrants, déchets végétaux et biodéchets

Concernant les encombrants, l'intercommunalité PEMB offre la possibilité de créer un compte en ligne, pour faciliter ses dépôts. Ensuite, deux options : déposer les déchets dans l'une des quatre déchetteries du territoire, ou caler un rendez-vous en ligne, puis sortir ses déchets une heure avant l'heure dite. Attention, ce service est

strictement réservé aux particuliers. Pour rappel, tout dépôt sauvage entraîne une amende de 5^e classe d'un montant de 1 500 euros.

Les déchets alimentaires - appelés aussi biodéchets, sont à porter dans l'un des trois points d'apport volontaire de la ville : près des écoles Desnos, Valmy ou Pasteur. Il est également possible de se rendre au marché alimentaire, les mercredis et samedis en matinée. Dans tous les cas, les biodéchets alimenteront des méthaniseurs pour produire du gaz vert.

Agir en responsabilité

Quid de la collecte des déchets dit "spéciaux" ?

Il y en a plusieurs sortes. D'abord, les déchets d'équipement électrique et électronique (DEEE), équipement hors d'usage qui fonctionne sur secteur ou bien avec des piles. Il y en a de toutes sortes : réfrigérateur, four, fer à repasser, lave-linge, hi-fi, équipements informatiques, outillage électrique. Les DEEE sont ainsi ramassés à la suite de la collecte des encombrants, en porte-à-porte ou sur rendez-vous.

Pour se débarrasser des déchets toxiques (piles, radiographies, peintures...), un camion-planète est à disposition le 2^e mercredi du mois, place Aristide Briand, et le 4^e samedi du mois place Henri d'Astier. Pour les piles et les batteries de trottinettes et les vélos électriques, il faut les déposer dans un point de collecte ou chez un revendeur (www.corepile.fr).

Reste que si la collecte des déchets est visiblement très bien organisée sur le territoire, il est capital d'agir en responsabilité, en adoptant les bons gestes éco-citoyens. Ce n'est qu'au prix de cette mobilisation collective que le cadre de vie restera protégé.

NOUVEAU

Une brigade propreté en ville !

Le mois dernier, une nouvelle brigade de salubrité publique (BSP) a vu le jour à Charenton. Celle-ci est chargée de faire respecter les horaires de sorties des containers et de lutter contre les dépôts sauvages. Si aujourd'hui, seuls deux agents ont intégré la BSP, les effectifs pourraient rapidement monter en charge. Ces agents seront facilement identifiables grâce à leur uniforme bleu, doté d'une bande verte et d'un écusson BSP, sur le devant comme dans le dos. Concrètement, la BSP possède des moyens propres. D'abord, un système de vidéo-protection permettant de verbaliser un contrevenant pour infraction à la salubrité publique, s'il est pris en flagrant délit de dépôts sauvages.

Prochainement assermentés, les agents de la BSP pourront aussi très bientôt procéder à des relevés d'identités - indispensables à la rédaction des procédures. Ou encore, établir un rapport à l'encontre des propriétaires des containers restés sur la voie publique. Équipés de deux vélos électriques, ils sillonneront la ville pour s'assurer de la propreté des espaces publics. Et dans un futur proche, ils assureront la fermeture des parcs et jardins.

Enfin, la BSP se mettra en relation avec les gardiens d'immeubles. L'occasion de rappeler les règles d'entrée et de sorties des containers à poubelles, mais surtout de créer du lien avec ces personnes-ressources du territoire.

ENCOMBRANTS

N'hésitez pas à utiliser le Click & collecte

L'enlèvement de vos encombrants se fait sur rendez-vous à raison de 2 dépôts maximum par semaine et hors jours fériés. Ils sont à déposer une heure avant votre rendez-vous de collecte. Ce service peut être utilisé autant de fois que nécessaire dans la mesure du respect des règles de gestion des encombrants.

Les encombrants collectés sont composés de mobiliers usagés, de sommiers, de matelas, de vieilles ferrailles. Les autres déchets tels que plâtre, gravats, déchets ménagers spéciaux (peintures, solvants, ampoules...) doivent être portés en déchèterie, sous peine de verbalisation au titre d'un dépôt sauvage.

Les rendez-vous se prennent en ligne depuis le site du territoire.

Lors de la prise de votre rendez-vous, un identifiant unique vous sera transmis par email. Cet identifiant devra être inscrit de manière lisible sur une feuille de papier et déposé sur vos encombrants pour éviter d'être considéré comme un dépôt sauvage.

Un email de confirmation de votre rendez-vous vous sera transmis ainsi qu'un SMS de rappel 24h avant la date du ramassage.

Les rendez-vous peuvent également être fixés par téléphone au 01 48 71 59 13.

Dans le cas où vous ne pouvez honorer votre rendez-vous, vous êtes invités à l'annuler afin d'offrir des créneaux aux autres riverains et éviter des déplacements inutiles de nos services.

Par ailleurs, une collecte hebdomadaire, le mardi, est effectuée sur l'ensemble de la ville sans besoin de prendre rendez-vous.

Les encombrants doivent impérativement être déposés la veille au soir.



DÉPÔTS SAUVAGES

Comment lutter contre ?

Depuis plusieurs années, la Ville s'active contre les dépôts sauvages. Les moyens mis à disposition sont multiples. D'abord, il y a le centre de surveillance urbain, équipé de 130 caméras et doté d'agents qui, du matin au soir, vérifient ce qui se passe sur le terrain. Des patrouilles mobiles sont ainsi rapidement déployées afin de débarrasser les détritiques repérés.

Outre les 250 corbeilles disposées aux quatre coins de la ville, Charenton possède un maillage de collectes régulières : 5 jours de collectes pour les ordures ménagères, 2 jours pour les multi-matériaux, 1 pour le verre et un autre pour les encombrants. Pour les bio-déchets, il existe aussi trois points d'apports volontaires (près du marché couvert, des écoles Valmy et Desnos).

En parallèle, des moyens manuels et mécanisés permettent aussi de nettoyer les espaces publics et privés.

L'ensemble du marché de propreté représente un coût de 1,5 million d'euros par an pour la collectivité. Pour sensibiliser petits et grands au respect du cadre de vie, des campagnes d'information et des ateliers dans les écoles sont proposés à échéance régulière.

Fiche contact

Paris Est Marne&Bois
www.parisestmarnebois.fr
environnement@pemb.fr
Tél. 01.48.71.59.13

ECO-DÉFIS DES COMMERÇANTS ET ARTISANS

Vous souhaitez vous engager dans une démarche écologique ? La Ville vous accompagne !

C'est parti pour "les éco-défis des commerçants et artisans" ! L'enjeu de cette opération, lancée par la Ville, en partenariat avec la CMA 94 et la CCI 94*, est d'accompagner et valoriser les artisans et les commerçants, engagés en faveur de la transition écologique.

Concrètement, il s'agit de répondre à trois objectifs-phares : sensibiliser et inciter à la transition écologique et au passage à l'acte, accompagner le développement de l'attractivité commerciale auprès du grand public, et promouvoir les commerçants engagés dans des actions qui contribuent à une consommation plus responsable.

Dans le cadre de cette opération, il est proposé aux commerçants et artisans de relever (ou d'avoir déjà relevé) trois défis environnementaux. Ces défis s'articulent autour de thématiques au choix : l'énergie (réduire ses consommations énergétiques), le transport (limiter ses émissions polluantes), les produits (promouvoir des produits locaux, biologiques, de saison et/ou issus du commerce équitable), les déchets (limiter les emballages et trier ses déchets), l'eau (améliorer la gestion de l'eau et prévenir les pollutions), et/ou la sensibilisation (associer le personnel et la clientèle à cette démarche).

Pour ce faire, la CMA 94 et la CCI 94 proposent un accompagnement individuel pour les commerçants qui souhaitent s'engager, via la réalisation d'un diagnostic, en identifiant les leviers d'actions et en informant des éventuelles subventions disponibles. Le défi permettra aussi aux participants de réduire leur coût et réaliser des économies d'énergie tout en attirant une nouvelle clientèle. Au terme de l'opération, les structures ayant relevé leur défi recevront le label "éco-défis des commerçants et artisans". Celui-ci sera affiché dans leur vitrine !

**Les commerçants et artisans intéressés par ces éco-défis peuvent s'inscrire auprès de la Direction de l'économie et de l'emploi.
Tél. : 01.46.76.50.00 - eco@charenton.fr**



* CMA 94 : Chambre de métiers et de l'artisanat du Val-de-Marne ; CCI 94 : Chambre de Commerce et d'Industrie du Val-de-Marne.

APPRENTISSAGE VÉLO

Bon courage aux nouveaux cyclistes !



La Ville offre la possibilité aux adultes d'apprendre gratuitement à faire du vélo.

La session de 10 séances a débuté le 29 mars dernier pour s'achever le 1^{er} juillet.

Charenton magazine voulait saluer ces 30 courageux apprentis cyclistes qui bientôt pourront sillonner la ville sereinement et en toute sécurité.

ESPACES VERTS

Opération de sauvetage !



A l'occasion de son opération menée sur les arbres de la rue de Paris et dans le cadre de futurs aménagements qui sont actuellement à l'étude, le Département allait devoir se séparer de 3 platanes. Ces derniers, encore jeunes et vigoureux, ont pu être "adoptés" par la Ville et transplantés pour deux d'entre eux dans le Parc de Conflans et, pour le dernier, dans le square Jules Noël. Une belle opération de sauvetage réalisée par le service Nature et Jardins !

MÉTROPOLE DU GRAND PARIS



Appel à Manifestation d'Intérêt

En début d'année, la Ville, en sa qualité de lauréate, signait avec la Métropole du Grand Paris une Convention de partenariat, dans le cadre d'un Appel à manifestation d'intérêt (AMI) "Inventaires écologiques métropolitains". L'intérêt de cette convention est double : d'abord, posséder un inventaire fin et complet de la biodiversité floristique et faunistique en ville. Ensuite, grâce à cet état des lieux subventionné par la Métropole, Charenton disposera de préconisations claires et personnalisées en matière d'entretien et de gestion de ses espaces paysagers. Tout au long du processus, la Ville bénéficiera aussi d'un accompagnement sur l'ensemble des trois étapes de cet inventaire écologique ("Expertises écologiques et environnementales préalables" en étape 1, "Prospections et inventaires complémentaires" en étape 2, "Synthèse des enjeux écologiques et paysagers du territoire et propositions d'actions prioritaires à mettre en place" en étape 3). Cet état des lieux de la biodiversité sera achevé d'ici fin 2024.

OPÉRATION EN COURS

Plantation de 34 arbres place Aristide Briand

Afin d'apporter de l'ombre en été et de faire entrer la nature en ville, les allées de la place Aristide Briand vont être végétalisées et des rangées d'arbres seront ajoutées.

Les aménagements de déminéralisation et de végétalisation dureront jusqu'au 30 avril.

Une plantation de vivaces avec le public sera organisée le samedi 27 mai à l'occasion de la Fête de la Nature.

Les arbres, quant à eux, seront plantés à l'automne 2023.

Coût de l'opération 78 860 euros



Simulation

Les partenaires de la ville sur cette opération :



ENQUÊTE

Quelles sont vos relations avec les milieux aquatiques ?

Des étudiants du Muséum national d'Histoire Naturelle, en partenariat avec Paris-Est Marne et Bois (PEMB), réalisent actuellement une enquête sur le territoire, en lien avec les milieux aquatiques. Ce sondage s'adresse aux habitants de Charenton, ainsi qu'à douze autres communes alentours. Objectif : mieux saisir le rapport des habitants aux milieux aquatiques situés autour de la Marne. Ce travail entre dans le cadre d'un projet traitant de questions d'aménagement urbain et de transition écologique. Le temps pour remplir le questionnaire est très rapide (5 minutes). Le sondage est accessible via ce lien : urlz.fr/kZc7.

Quel intérêt pour les Charentonnais d'y répondre ?

Les résultats de ce sondage permettront de réaliser un diagnostic fin du territoire. Celui-ci prendra en compte les usages, les perceptions et les souhaits des habitants, en lien avec les milieux aquatiques qui les entourent. Cerner les enjeux de ces milieux sera l'occasion de proposer des solutions adaptées à Paris Est Marne et Bois.

RETOUR EN IMAGES

Deux belles réalisations : la rue Victor Hugo et la rue du Pont

Dans le cadre de l'embellissement du cadre de vie et l'aménagement de pistes cyclables, la Ville a réalisé deux aménagements de qualité dans la rue Victor Hugo et la rue du Pont. En attendant que les espaces verts prennent toute leur mesure, profitons en images de ces belles réalisations.



CHIFFRES

Charenton soutenue dans ses actions en faveur des mobilités douces

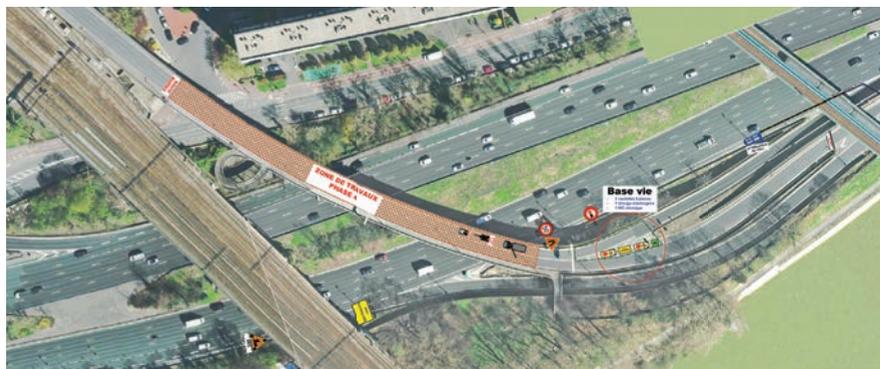
Dans le cadre de son Plan Vélo et de ses aménagements en faveur des mobilités douces, la Ville est soutenue financièrement par ses partenaires.

Une aide non négligeable qui lui permet de satisfaire aux attentes des usagers.

INFOS TRAVAUX

Dernière phase de rénovation de la rue Arthur Croquette

Le Département a programmé une dernière phase de rénovation de la rue Arthur Croquette. Celle-ci vise à reprendre l'étanchéité des voies de circulation ainsi que des zones de trottoir puis leur réfection intégrale en termes de revêtement, sur environ 150 mètres en amont de la bretelle d'accès à l'autoroute A4. Le coût de ces travaux s'élève à 900 000 euros. Ce chantier a débuté le 10 avril dernier pour une durée estimée à 12 semaines. Le chantier se déroulera de jour, à l'exception de 2 nuits. Durant ces travaux, la bretelle d'accès à l'autoroute est fermée. Par ailleurs, une déviation est mise en place depuis la rue de Paris, puis rue V. Hugo, Quai des Carrières et, enfin, Pont de Charenton.



La Région Ile-de-France
297 459 euros

dont 22 000 euros pour le seul aménagement de la rue du Pont



La Métropole du Grand Paris
174 794 euros



Le Conseil départemental
du Val-de-Marne
143 378 euros

La nature et la transition écologique sont au rendez-vous

Mai à vélo, ressourceries, braderie à prix libre, éco-défis des commerçants et artisans, Fête de la nature, concours des balcons et jardins fleuris, plantations, exposition à la Terrasse écologique Churchill... Charenton propose une série de rendez-vous pour promouvoir la transition écologique, permettre à la biodiversité de prospérer et animer chaque quartier de la ville.



[Aurélia GIRARD]

Conseillère municipale chargée de la Transition écologique
Conseillère du Territoire Paris Est Marne&Bois

Face aux enjeux écologiques et solidaires, et l'inquiétude que notre époque génère, il est essentiel de proposer d'autres perspectives et d'accompagner de nouveaux possibles. Ainsi notre équipe multiplie les initiatives pour encourager l'usage des mobilités douces, développer l'économie circulaire, réduire son empreinte carbone et inciter à une consommation plus durable.

A ce titre, notre Plan Vélo 2022-2024 poursuit son déploiement pour favoriser les déplacements cyclables sécurisés et apaiser la ville. Une nouvelle édition de Mai à vélo avec notamment la bourse à vélo d'Ecocityzen, la Ressourcerie éphémère La Pagaille, les collectes Emmaüs et Le Plant B, les ateliers d'auto-réparation Roues libres répondent également à une attente forte de nos concitoyens. Les éco-défis des commerçants et artisans contribuent également à cette dynamique.

A Charenton, la transition écologique progresse par des actions concrètes.



[Marie-Hélène MAGNE]

Adjointe au Maire chargée du Développement durable et écologie urbaine

Pour contribuer au dynamisme et à la qualité de vie de notre territoire, la Municipalité multiplie les initiatives pour conforter la nature en ville. Nous sommes volontaires pour renforcer la place accordée au végétal dans l'aménagement des espaces publics, la protection de l'environnement, la préservation des ressources naturelles et de la biodiversité, la valorisation du patrimoine botanique. En effet, au-delà de la qualité de l'espace public, celle du cadre de vie est pensée dans sa globalité afin d'inscrire la préservation de l'environnement et le développement durable au cœur de tous les projets urbains. Cette orientation oblige à revoir, tous ensemble, les repères qui jusqu'alors étaient les nôtres aussi dans le domaine énergétique et des ressources en eau. C'est pourquoi la sensibilisation des publics est essentielle pour une meilleure compréhension de la nature et de ses besoins mais aussi dans la protection plus générale de l'environnement.

Mai à vélo

Le mois de mai sera plus que jamais placé sous le signe du vélo ! Inscrite dans le mouvement national "Mai à Vélo" et dans le cadre du Plan Vélo local adopté en décembre 2021, la Ville propose de nombreuses animations autour des mobilités douces. Rendez-vous à la "Fête du vélo", samedi 13 mai, place Aristide Briand. Zoom sur les stands-clés et les moments forts de la Fête.

• **Bourse aux vélos** • Envie de vendre ou d'acheter une bicyclette d'occasion ? L'association Ecocityzen vous attend : 10h-12h30, dépôt des vélos (particuliers uniquement, VTC/VTT, hommes, femmes, enfants). 14h-17h : vente des vélos. Les invendus seront donnés à l'association Roues libres.

• **Atelier d'auto-réparation** • Tout pour réparer un vélo cassé, une roue crevée... avec la participation de l'association Roues Libres, installée 84, quai des Carrières (parking Bobillot).

- Atelier de réparation vélo, avec The Cycle Truck, place Henri d'Astier, 9h30-18h.

• **Marquage antivol et tombola** • Vous n'utilisez plus votre vélo par peur de vous le faire voler ? Profitez du stand de marquage antivol pour sauter le pas. Les joueurs pourront aussi tenter leur chance à la tombola, avec trois lots à gagner. Tirage au sort à 17h.

• **Animations pour enfants**

- **Atelier Pimp récup' bike** : customiser, réutiliser, créer ! Parce qu'avec un peu d'imagination et d'huile de coude, une trottinette peut devenir une girafe en un rien de temps, venez profiter de l'atelier Pimp récup' bike !

- **Parcours d'apprentissage** : A travers un circuit dédié, la Police municipale sensibilisera les plus jeunes au code de la route.

• **Balades à vélo**

- **Promenades en bords de Marne** : Échappée bucolique (20 km), pour s'initier au tourisme à vélo sur les bords de Marne. Départ à 14h30, 2h30 de balade. Inscriptions : contact@courcyclette.org

- **Sorties sportives** : Boucle de 50 km, avec l'association WATT. Départ à 10h. Inscriptions et infos via le QR ci-contre

- **Découverte de la Petite Reine de Charenton** : Seniors, personnes à mobilité réduite, venez tester le vélo cargo. Profitez d'une promenade au grand air en toute sécurité (10h-12h, puis 16h-18h).

Vous pourrez aussi découvrir l'offre Vélib' électrique (pour tout public).

Plus d'informations : www.charenton.fr ou 01.46.76.47.43

Charenton Durable

Samedi 13 mai 2023

Place Aristide Briand

FÊTE du vélo

ÉDITION 2023

Bourse aux vélos,
atelier d'auto-réparation,
marquage antivol,
balades à vélo, jeux,
tombola et autres activités
pour petits et grands

10h - 18h : Animations
10h - 12h30 : Dépôt des vélos
14h - 17h : Vente des vélos

Informations
www.charenton.fr
01 46 76 47 43



Braderie solidaire à Bercy

C'est le printemps ! Videz vos placards, une ressourcerie éphémère débarque ! La Ressourcerie éphémère de La Pagaille, qui agit activement pour l'économie circulaire, sociale et solidaire, s'installe tous les mercredis et samedis après-midi, jusqu'au 22 avril à la Verrière (6 place Henri d'Astier, à côté de Bercy 2, 13h30-17h). Objectif : collecter les objets qui ne vous servent plus à rien, et leur donner une seconde vie. Livres, vêtements, vaisselles, bibelots, jouets, appareils électriques, meubles... Vous pourrez y déposer toutes sortes d'objets du quotidien. L'équipe peut même vous aider à les descendre de chez vous.

Le samedi 22 avril (14h-18h) sera le jour de la grande braderie solidaire ! Là, vous pourrez venir y piocher, à prix libres, tout ce qui aura été déposé les semaines passées. Ou bien juste flâner et profiter des animations gratuites et ouvertes à tous sur place.

Parmi celles-ci, fabrication de peluches en récup', salon de bornes d'arcade en matériaux récupérés (19 avril), boulangerie ambulante, atelier de pyrogravure, ou encore initiation à la musique avec l'association Vecteur d'Art.

Alors n'attendez plus : triez, mettez de côté, et rejoignez la place Henri d'Astier !



Dame Nature vaut bien une fête !

Dans le cadre de l'évènement national "La Fête de la Nature", Charenton a prévu des moments festifs pour célébrer la nature et les jardins en ville. Organisée par la Ville en partenariat avec les associatives locales*, cette fête se déroulera sur deux jours, mercredi 24 mai et samedi 27 mai. Gratuites et sans réservation, les animations (découvertes, rencontres, expo, ateliers...) battront leur plein dans différents lieux de la ville : squares de la Cerisaie, Paul Éluard et Jules Noël, dans les jardins de la Coupole, au cimetière de Valmy, place Aristide Briand, au parc de Conflans et dans les jardins du Cardinal de Richelieu. L'objectif est aussi simple que louable : profiter de la nature, en recréant du lien et de la convivialité entre habitants.

Le programme est dense. Démarrons par mercredi 24 mai : square Jules Noël, on s'attèlera au semis d'un champ de citrouilles (10h-11h15 et 14h-15h15), au parc de Conflans, on confectionnera des hôtels à insectes (14h30-15h30).

Au square de la Cerisaie (14h-16h), l'atelier plantations sera l'occasion d'y apprendre bouturage, greffage et repiquage, ou de découvrir de nouvelles façons de travailler le sol tout en protégeant la vie microbienne.

Autre ambiance dans les Jardins de la Coupole : entre 16h et 20h, on pourra faire le grand écart entre fabriquer du pesto à partir de plantes sauvages, assister à un spectacle puis un concert Jazz du conservatoire (17h-17h40), s'éclater à l'atelier citronnade (16h30-17h30) ou bouturer des arbustes (16h30-19h).

Le mercredi, les centres de loisirs participeront à un défilé de mode et planteront des semis, un peu partout en ville.

Le samedi 27 mai sera également chargé : animation ruches (14h-15h) et mosaïque (15h-16h) au cimetière Valmy, plantation citoyenne sur la place du centre Aristide Briand, spectacle pour enfants à ne pas rater, expo photos et troc de plantes au parc de Conflans ! Bref, les 24 et 27 mai, tout le monde au vert !

Programme complet et détaillé sur www.charenton.fr.

* *Bee Happy miel (ruches), les Semeurs du pont (compost, animation jardins partagés), Côté paniers (animation fruits/légumes), ou encore Acidu (spectacle). Bien d'autres associations seront présentes sur place.*

Exposition permanente sur la biodiversité, avenue Winston Churchill

Tout démarre en 2018 avec un terrain de sable compacté de 800 m², sans grand intérêt, niché le long des voies ferrées avenue Winston Churchill. Le sol est ingrat, l'ensoleillement très fort. La ville décide d'arrêter de désherber pour observer la réserve de biodiversité. Peu à peu, sans aucun arrosage ni apport d'engrais, faune et flore se développent, un patrimoine vivant naît sous les yeux des riverains intéressés. Moineaux, lézards des murailles, gendarmes, abeilles, syrphes, papillons... Attirés par les insectes, de petits animaux débarquent. 41 espèces de plantes sortent de terre. La nature reprend ses droits ! Le terrain devient alors un véritable corridor écologique, le site se transforme en un jardin foisonnant de vie. Ici pas d'artifice : on retrouve les teintes des saisons, les verts du Printemps les pailles et les chaumes de l'été, la rouille et les gris à l'automne... Une poésie est en route. Cette terrasse écologique, au cœur d'un environnement urbanisé, constitue un trésor du vivant que chacun d'entre nous peut observer à son gré. Pour mettre en valeur les principes de traitement, il a été décidé de réaliser une exposition photos. Les panneaux seront prochainement affichés le long des grilles des voies ferrées et seront amenés à y rester de manière permanente.

L'inauguration de l'expo aura lieu à l'occasion de la Fête de la Nature. Les scolaires seront sensibilisés à la démarche du site, via des visites régulières in situ.



Balcons et jardin fleuris

Vous avez la main verte et adorez jardiner ? C'est le moment de nous faire partager votre coin de nature ! Le concours des balcons et jardins fleuris s'inscrit dans la politique globale menée par la Ville, pour l'amélioration du cadre de vie. Les fleurs embellissent et enchantent nos vies au quotidien, c'est pourquoi Charenton souhaite saluer l'investissement de ceux qui œuvrent en faveur d'un environnement de qualité.

Le concours comporte plusieurs catégories : les balcons et terrasses, les immeubles collectifs, les commerces (autres que fleuristes), et les jardins privatifs et intérieurs. Face aux défis écologiques, le règlement du concours intègre désormais la notion de développement durable. Il s'agit de prendre en compte et de valoriser toutes les dimensions d'une gestion écologique, respectueuse de l'environnement.

Privilégier les plantes locales

Plusieurs critères seront pris en compte : l'originalité, l'harmonie, les supports de culture ou encore la gestion de l'eau et des déchets. Le jardinage naturel sera particulièrement scruté. Tous les types de plantations naturelles sont acceptés sans exception. Pour autant, les participants devront privilégier les plantes locales, veiller à préserver la biodiversité, en utilisant uniquement des moyens écologiques pour lutter contre les nuisibles et les herbes non désirées. Ils devront aussi favoriser le recyclage et le compostage. Concrètement, chaque participant ne pourra concourir que pour une adresse et dans une seule catégorie. La visite du jury aura lieu les 22 et 23 juin. Celui-ci sera composé d'élus, de professionnels du monde horticole (au moins deux personnes du service Nature et jardins) et de deux représentants des conseils de quartiers.

Des lots et récompenses seront remis lors de la Fête de l'Environnement et du Développement durable, le samedi 23 septembre.

Plus d'infos et inscriptions (jusqu'au 1^{er} juin) :
www.charenton.fr,
communication@charenton.fr,
ou via le bulletin ci-dessous en l'adressant ou en le déposant à l'Hôtel de ville 48, rue de Paris

BULLETIN D'INSCRIPTION AU CONCOURS 2023 DES BALCONS ET JARDINS FLEURIS

Individuel

Nom :
Prénom :
Adresse :
.....
E-mail :
Tél :

Moyen d'accès - Balcons visibles de quelle rue (à préciser) :

Balcons visibles à quel étage à préciser

Désire participer au concours 2023 des balcons fleuris À TITRE INDIVIDUEL

- Catégorie 1 : Balcons et terrasses
 Catégorie 3 : Commerces
 Catégorie 4 : Jardins privatifs ou jardins intérieurs visibles ou non de la rue

Cochez la case correspondante.



Immeuble Collectif

Adresse de l'immeuble :
.....
Personne à contacter pour l'immeuble (1 seul interlocuteur) :
.....
E-mail :
Tél :
Nombre de participants dans l'immeuble : (au moins 4 appartements)

Désire participer au concours 2023 des balcons fleuris À TITRE COLLECTIF

- Catégorie 2 : Immeubles collectifs

ON NE PEUT S'INSCRIRE QUE DANS UNE SEULE CATÉGORIE.

Bulletin d'inscription à renvoyer avant le 1^{er} juin 2023, dûment complété, à la Direction de la Communication Hôtel de Ville 48, rue de Paris - 94220 Charenton-le-Pont.

DONNEZ VOTRE AVIS

La Ville de Paris lance une consultation sur la voie dédiée au covoiturage et aux transports collectifs du périphérique

Les Franciliens et les usagers et riverains du boulevard périphérique pourront se prononcer sur les modalités du projet de voie dédiée au covoiturage et aux transports collectifs sur le périphérique parisien, du 17 avril au 28 mai sur une plateforme en ligne.

Pendant les Jeux olympiques et paralympiques de Paris 2024, la Ville de Paris et l'État se sont engagés à mettre en œuvre des voies olympiques prioritaires sur le boulevard périphérique et les autoroutes franciliennes.

Ce réseau permettra, pendant la durée des Jeux, d'assurer les déplacements des athlètes et de la famille olympique et paralympique entre les villages, les hôtels et les sites de compétition afin de garantir un service de transport sûr et efficace.

Après les Jeux, ces voies olympiques deviendront des voies dédiées au covoiturage et aux transports collectifs, conformément aux orientations issues des Ateliers du périphérique et reprises lors du Carrefour des mobilités, organisé à l'initiative de la Maire de Paris en octobre 2022 et sous l'égide de la Préfecture de Région, en présence de nombreuses collectivités franciliennes.



En raison de la dimension régionale de ce sujet, la Municipalité de Charenton-le-Pont relaie la consultation lancée par la Ville de Paris. A ce propos, Hervé Gicquel, Maire de Charenton déclare : *"Puisque la ville de Paris envisage de dédier une voie du boulevard périphérique aux mobilités partagées, je prône qu'à terme l'autoroute A4 traversant notre commune évolue durablement vers un boulevard urbain pour améliorer le cadre de vie de mes concitoyens impactés depuis plusieurs décennies par ces nuisances. Au-delà de l'installation de protections phoniques demandée à maintes reprises, je sollicite une nouvelle fois l'Etat afin d'abaisser la vitesse sur l'autoroute A4 et d'y installer des radars. Sa transformation en boulevard urbain est une solution pour améliorer la qualité de l'air et limiter les nuisances sonores des 270.000 véhicules circulant quotidiennement sur l'A4 qui relie Paris et le boulevard périphérique"*.

6 semaines pour comprendre et participer



Informez-vous et donnez votre avis
peripherique-voie-dediee.paris

La Participation du Public par Voie Electronique est ouverte depuis le 17 avril et le restera jusqu'au 28 mai (23h59) 2023.

Le site Internet dédié comporte notamment :

- des éléments d'information clés : un dossier d'information complet et une plaquette résumé, en téléchargement, ainsi qu'un film d'animation explicatif ;
- un registre permettant à chacun de déposer son avis.

3 temps de rencontres et d'échanges sont également prévus :

- 1 réunion publique d'ouverture (présentation du projet et de la démarche de consultation) qui s'est tenue le 17 avril à l'Hôtel de Ville de Paris. Si vous souhaitez prendre connaissance de cette réunion, son différé est accessible en ;

- 2 webinaires thématiques : les 10 et 23 mai 2023 à 19h, pour approfondir les modalités de mise en œuvre de la future voie dédiée (liens de connexion via le site Internet dédié).

Ces rencontres seront retransmises sur le site Internet dédié (avec possibilité de participer à distance) et seront ensuite accessibles en différé.



Banc de l'amitié

Si les espaces plantés fleurissent dans toute la ville en cette période printanière, les bancs de l'amitié ne sont pas en reste dans les écoles et centres de loisirs.

Dernière implantation en date dans la cour des 4 Vents et très prochainement, ce sera au tour de l'école Pasteur d'accueillir ce dispositif



Portes ouvertes au lycée



Opération Prox Raid

La Ville et les policiers bénévoles de l'association Raid Adventure Organisation ont déployé une opération "Prox Raid Adventure", le 5 avril dernier, sur la place Aristide Briand à destination des jeunes Charentonnais. Cette journée a été ponctuée d'activités ludiques, sportives et citoyennes. Cette initiative est destinée à faire connaître les missions de la police nationale, de découvrir leur métier et de rapprocher les jeunes concitoyens des fonctionnaires de police qui assurent quotidiennement la sécurité publique dans notre pays.



Le 15 mars dernier, le lycée Robert Schuman organisait sa journée portes ouvertes annuelle. A cette occasion, le Proviseur, Stéphane Billerach, a reçu la visite du Maire, Hervé Gicquel, du Député, Michel Herbillon, du Conseiller régional, Romain Maria, de Fabien Benoit, Conseiller municipal délégué au Secondaire et Léoli Matobo, Conseiller municipal.

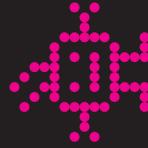
Les étudiants ont ainsi pu découvrir cet établissement mais que celles et ceux qui n'ont pu y participer se rassurent. En effet, le lycée a créé via son site internet un espace "portes ouvertes permanentes" permettant à chacun d'obtenir des informations exhaustives sur le lycée charentonnais.

Rappelons enfin, via cet article, le beau classement du lycée Robert Schuman à la 6^e place des meilleurs établissements du département avec un taux de réussite de 96%

Graines d'architectes !

Parmi les nombreuses activités proposées dans les ALSH charentonnais au cours des vacances d'hiver, revenons sur l'atelier de Kapla organisé à l'Aish Valmy, qui par la concentration, l'entraide et la patience qu'il a nécessité de la part des jeunes et le résultat final, méritait bien un petit retour dans le *Charenton magazine*. Un grand bravo à tous ces architectes en herbe !





Les CM2 de l'école Robert Desnos à l'Assemblée nationale

Le Parlement des enfants est une opération proposée dans toute la France aux élèves de CM2. C'est une sorte de leçon d'enseignement civique et moral à travers la découverte de la fonction de législateur. À cet effet, ils sont invités à rédiger, sous la conduite de leurs enseignant(e)s qui les accompagnent dans cette réflexion, une proposition de loi, au terme d'une discussion qui doit leur apprendre ce qu'est le débat démocratique.

Dans le cadre de la 26^e édition du Parlement des enfants, le vendredi 10 mars, la classe de CM2 de Mme Zereg de l'école Robert Desnos a été accueillie à l'Assemblée nationale par le Maire, Hervé Gicquel, et le Député, Michel Herbillon.



Spectacles jeune public à ne pas manquer !

Chopin : Bébé concert et les concertos
(Musique classique)

Vivez la magie de l'immense Chopin dans ses délicats Préludes et ses deux Concertos pour piano en version intimiste avec orchestre de chambre.

Les interprétations de Chopin du grand pianiste François Dumont suscitent les plus vifs éloges, tant en termes de perfection technique que de son art de mettre en avant la veine mélodique du compositeur.

Chopin et ses concertos sont à l'honneur des bébés concerts samedi 13 mai, séance à 10h30 ou 11h15 au choix et le lendemain, dimanche 14 mai à 20h30 pour la séance tout-public

Pour plus d'informations :
www.charenton.fr/lestheatres

Tarifs de 10 à 29 euros

Bébé concert gratuit pour les 0 à 5 ans





Installation de composteurs dans le patio du collège



Cette année, les éco-délégués ont souhaité installer des composteurs au collège, dans le but de réduire les déchets de l'établissement et de limiter son impact environnemental.

Après quelques séances de réflexion en début d'année, l'installation s'est faite le mardi 14 février en présence d'un ambassadeur du tri du territoire Paris Est Marne et Bois. Après une formation des élèves sur le compostage, trois bacs ont été installés dans le patio.

Ces composteurs serviront au club nature qui jardine et favorise l'implantation de biodiversité dans le patio car le principe est de transformer les déchets organiques en terre à utiliser pour les plantes.

Cette installation permettra le recyclage des petits déchets organiques lors de la préparation

des repas à la cantine (épluchures de légumes, feuilles de salades...) ainsi que ceux de la salle du personnel et de l'administration (trognons de pomme, marc de café...) Le personnel logé sur l'établissement pourra aussi utiliser les composteurs pour recycler ses propres déchets. Des bilans d'étape sont prévus pour voir l'évolution de ce projet pour lequel personnels enseignant, de cuisine et élèves se sont fortement mobilisés.



Les basketteurs du collège, champions départementaux

L'équipe des minimes de l'AS basket du collège La Cerisaie ont été sacrés champions départementaux dans une finale accrochée face au collège Victor Hugo de Cachan sur le score de 53 à 51.



Concours de Unes

Le mardi 28 mars la classe de 4^{ème} E a participé au Concours de Unes organisé par le CLEMI (Centre de liaison de l'enseignement et des médias d'information) dans le cadre de la Semaine de la presse et des médias à l'école dont la thématique était "L'info sur tous les fronts". Après avoir été formés en classe sur le fonctionnement des médias les élèves ont réalisé en groupe des Unes pour concourir pour le prix "Notre monde durable à la Une". Après avoir reçu des dépêches et photographies de l'AFP chaque groupe s'est réuni sous la forme d'un comité de rédaction pour travailler une journée complète à l'élaboration de sa Une. Quel que soit son classement la classe aura la chance de rencontrer une dessinatrice ou un dessinateur de l'association "Cartooning for peace" qui viendra au mois de juin présenter son métier aux élèves qui seront ensuite invités à créer leurs dessins de presse.

EMMA FRÉRY ET MÉLANIE BINTEIN

Deux professionnelles pour un mariage réussi

Emma Fréry et Mélanie Bintein, toutes deux charentonnaises et passionnées par leur métier, travaillent parfois ensemble sur des mariages. L'une est photographe, l'autre wedding planner. La première est à la recherche des plus beaux clichés, la seconde gère l'organisation de A à Z d'un jour pas comme les autres. Toutes deux sont à la quête d'émotions vraies. La trentaine en commun, elles partagent bien d'autres qualités encore, comme l'altruisme et le sens du détail.



Emma Fréry, photographe engagée

Diplômée d'une école de photographie et bardée de prix pour ses travaux, Emma se lance en free-lance voilà trois ans. Âgée de 26 ans, elle travaille aujourd'hui pour des entreprises et des particuliers. Ses travaux font écho à des univers tantôt classiques ou cinématographiques, tantôt poétiques et dramatiques. *"La photo est pour moi un moyen de m'engager, de faire changer les mentalités sur des thèmes comme le handicap ou les traumatismes"*.

Féru d'art, de cinéma, de littérature, Emma n'aime pas qu'on l'enferme dans une case. Elle peut tout autant lire Zola, écouter du Hans Zimmer à tue-tête, regarder Gladiator et rêver devant des films de Miyazaki. Ce qu'elle aime par-dessus-tout, c'est sortir dans les rues de Charenton, pour shooter tous azimuts. *"J'ai fait ma scolarité ici, j'étais au conservatoire, je connais cette ville par cœur. Photographiquement parlant, c'est une aire de jeux passionnante"*.

Emma regorge de projets. Parmi ceux-ci, éditer son tout premier livre de photos et réaliser une expo immersive sur les victimes de violences. Sa série photos "Fenêtre sur cour" (réalisée durant le confinement) lui a d'ailleurs valu des récompenses, ainsi qu'une exposition dédiée à l'Hôtel de ville et à la Galerie de l'Espace Art et Liberté de Charenton.

www.emmafrery.com - emmafrery_photographe



Mélanie Bintein, l'experte du jour J

Mélanie Bintein est ce qu'on appelle une "wedding planner". Son job ? Accompagner les amoureux, pour le mariage de leur rêve. Toujours enjouée et affable, elle fait tout pour que ses clients aient des *"étoiles plein les yeux"*. Formée par un institut reconnu dans le milieu, Mélanie débute dans le tourisme d'affaires, puis bifurque vers l'évènementiel.

Entre temps, elle sillonne le globe, pour se frotter à toutes les cultures. Rapidement, elle décide de créer sa propre agence. Baptisée Mel Up, son entreprise ne connaît pas la crise. *"Wedding planner, c'est assurer la préparation d'un mariage de A à Z, en collant avec les desiderata de ses clients"*, analyse cette jeune maman, qui met un point d'honneur à concilier vie privée et vie personnelle. Formalités pour le mariage, réservation d'une petite chapelle romantique ou d'une gigantesque salle-version concert de Rihanna, tenues des mariés, choix du photographe... Rien ne lui échappe. *"C'est un métier plus difficile qu'il n'en a l'air, mais quand on est passionnée, on apprend vite"*.

Cette charentonnaise-née, qui vit et travaille toujours en ville, dispose pour cela de qualités qui l'aident beaucoup : un sens aigu du détail, de l'imagination à revendre, des compétences managériales et... une bonne dose de psychologie ! On n'a pas fini d'entendre parler d'elle.

<https://www.melup.fr>

Vos commerçants
de la rue du Général Leclerc
vous proposent

La fête des enfants

Et des grands

Samedi 13 mai 2023

Rue du Général Leclerc
Charenton-le-Pont

De 10h30 à 19h30
rue piétonisée et animée



Ferme itinérante*

25 animaux : poules, coqs, canards, lapins,
cochons d'inde, chèvres et moutons
Animations autour des animaux

Animations enfants*

Paëlla géante

Dégustation de fromages, huîtres et charcuteries

Concert*

*gratuits



ALLEZ TESTER, VOUS REVIENDREZ !

La "Chouette" a pris son envol

Avant, il n'y avait pas de bar du soir à Charenton-Ecoles. Mais ça, c'était avant.

Yoann Ligonnet, charentonnais, et Benjamin Dubois sont les deux associés à la tête de ce nouvel établissement qui vient enrichir le dynamisme commercial du centre-ville.

Grâce à sa décoration soignée, à sa carte variée, à sa véranda et sa terrasse cosy, et à son équipe de professionnels, ce nouvel établissement ne désemplit pas. Et pour cause : le choix est à la hauteur du cadre : formules brunchs et déjeuners, restauration française et salades inspirées...

C'est le second établissement de ce type géré par ce duo puisqu'une autre "Chouette" existe depuis l'année dernière au 125, rue de Reuilly à Paris 12e.

Deux mois de travaux auront été nécessaires pour que cet établissement ouvre ses portes suite au départ en retraite de Monsieur et Madame Mégueule qui avaient tenu en cet endroit, pendant de nombreuses années, le "Bar L'imprévu".

Une soif ? Un brunch ? Une plus grande faim ? L'envie de souffler avec les collègues, les copains ? Tôt ou tard. Tout cela se traduit en un mot : "Chouette".

**Chouette • 89 rue de Paris
Ouvert 7 jours sur 7 de 7h à minuit**

CHEZ CANNELLE & CHOCOLAT

Un Concept Store Life Style à Charenton !

Naji Kassem et Raphaël Lévêque, précédemment en boutique éphémère à Saint-Mandé, ont décidé de s'implanter, à leur compte et durablement à Charenton, face au bois, face à Saint-Maurice. Ici, tous les curieux trouveront irrésistiblement leur bonheur. En effet, depuis le début du mois de mars, ils vous accueillent dans un espace qui correspond à plusieurs boutiques en une seule : création de bijoux (par Naji), toujours de l'encadrement d'art, et de multiples et belles sélections en accessoires de mode, en trouvailles gastronomiques, en œuvres d'art, en objets de déco, pour la maison, pour l'âme sœur, la famille, les amis, les animaux...

Plus encore que de la créativité et du bon goût, Raphaël et Naji proposent un état d'esprit. Ils sont sensibles à l'innovation, à la proximité, au développement durable : la boutique est un atelier multiple et une vitrine de savoir-faire locaux : ils valorisent activement le "Fabriqué en Val-de-Marne". S'y retrouvent créateurs (céramistes, photographes, stylistes...), spécialistes du bien-être (tireuse de tarot ou coach habillage...), inventions des terroirs... Bref, là tout de suite il ne manque que vous !

Chez Cannelle et Chocolat • 37 avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny • ouvert du mardi au dimanche : 10h - 14h et 16h - 19h30

www.chezcannelleetchocolat.com • www.facebook.com/chezcannelleetchocolat

www.instagram.com/chezcannelleetchocolat



LE DRESSING DE REBECCA

L'élégance au féminin

Rebecca Rabhi a ouvert un salon de coiffure et une boutique de prêt-à-porter féminin au 133 et au 135 rue de Paris.

Rebecca Rabhi a décidé de s'implanter à Charenton pour proposer son univers de l'élégance du corps et du vêtement.

Son dressing compte une belle sélection de robes, pantalons, tuniques, tailleurs, gilets et pulls de fabrication exclusivement française, italienne ou britannique. Diva Rebecca explique avoir choisi Charenton pour le bon goût qui y règne déjà et elle se fixe de proposer aux Charentonnaises de la qualité abordable. Aux Charentonnaises ou à leurs maris en recherche d'idées cadeaux... Elle propose également son premier parfum "Paon" ainsi qu'une sélection de sacs à main.

Vous pouvez rencontrer Rebecca à la boutique ou être accueilli par Rohail ou Katia, du lundi au samedi de 10h à 19h30

135, rue de Paris - https://www.instagram.com/le_dressing_de_rebecca/



SOLIDARITÉ

Happy sème "Une Jonquille Contre le Cancer" !

Le vendredi 17 mars, s'est tenu un événement en partenariat avec l'Institut Curie à l'occasion de la campagne de mobilisation nationale "Une Jonquille Contre le Cancer". Cette opération est mise en œuvre afin de soutenir la recherche et l'innovation médicale, développer les traitements de demain et sauver toujours plus de patients ! C'est Isabelle Carbonne d'Happy Bakery & Coffee, boulangerie et salon de thé de la rue de l'Archevêché, qui a relayé la démarche à Charenton. En effet, depuis longtemps et plus que jamais, l'équipe (dont Mylène Guiffard sur la photo) a à cœur de sensibiliser les familles du quartier et ce au travers d'un événement festif et convivial, parsemé de fleurs et de goodies, dont les ventes contribuent à un don.



Happy Bakery, 16 rue de l'Archevêché, du lundi au samedi, de 7h45 à 19h30

www.instagram.com/happybakery • www.facebook.com/happybakerycharenton

ERRATUM

Ils sont deux !

Dans son article intitulé "Nicolas change de propriétaire" paru dans le numéro 274, *Charenton magazine* vous a présenté Régis, Charentonnais depuis 24 ans comme l'heureux nouveau gérant de l'établissement "Nicolas" de la rue de Paris.

Cet article a omis de préciser que Régis s'est lancé dans cette aventure avec un complice, Romain, co-gérant de cet établissement.

**Nicolas, caviste - 79 rue de Paris
Téléphone : 01.41.79.33.80**

LE POINT CONSEIL BUDGET

Rencontrez l'AFC pour parler budget

Avez-vous des difficultés financières? Des dettes ? Besoin de conseils ou d'un accompagnement budgétaire ? L'AFC propose, un service gratuit et personnalisé de gestion budgétaire

Tout particulier rencontrant des difficultés budgétaires et ayant

besoin d'un accompagnement pour gérer son budget peut être accueilli dans ses locaux, après prise de rendez-vous. Deux bénévoles suivant régulièrement les formations requises pour acquérir les compétences nécessaires à la réussite de leurs missions sont à son écoute pour :

- 1 - faire le point sur sa situation et établir un diagnostic budgétaire ;
- 2 - lui proposer un accompagnement budgétaire avec un accueil régulier, toujours au siège de l'association, en vue d'assainir ou de régler une situation budgétaire difficile ;
- 3 - analyser ensemble ses difficultés financières ;
- 4 - déposer si nécessaire un dossier de surendettement.

Ce service gratuit est également ouvert aux habitants des communes voisines.



Association
des Familles
de Charenton



Association des Familles de Charenton • 16 rue Victor Hugo • 01 48 93 09 55 • pcb-afc@orange.fr



INFORMATION DE LA PRÉFECTURE

Dérogation pour les pièces d'identité des étudiants

Afin d'anticiper les conséquences d'un volume toujours élevé de demandes de passeport et de carte nationale d'identité, le ministère de l'Intérieur et des Outre-mer et le ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse et le ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire ont décidé de pérenniser la mesure déjà mise en œuvre en 2022 visant à permettre aux élèves et aux étudiants qui disposent d'une carte nationale d'identité ou d'un passeport expiré(e) depuis moins de 5 ans de présenter ce titre afin de prouver leur identité lors du passage d'un examen ou d'un concours.

Ce dispositif bénéficie aux élèves et aux étudiants de l'enseignement secondaire, des lycées de l'enseignement agricole et de l'enseignement supérieur.

Les demandes de priorisation pour ce motif ne seront donc plus prises en compte.

EN BREF

Une nouvelle permanence juridique en Mairie le lundi

Depuis début avril, trois avocats conseils sont à votre disposition. Pour les prises de rendez-vous, téléphonez à l'Accueil de l'Hôtel de Ville au 01.46.76.46.76

- Maître ZOLTY : Lundi de 17h à 20h
- Maître ROUBERT : Mercredi de 12h50 à 15h40
- Maître CARMINATI : Vendredi de 14h à 17h

Plus que quelques jours pour bénéficier du Pass' Activités

La Ville et le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) proposent le Pass' Activités, pour les familles monoparentales charentonnaises, avec des enfants de 3 à 18 ans.

Elles disposeront de 10 bons d'une valeur totale de 100€ par enfant, pour des sorties en famille, permettant ainsi l'accès à la culture, aux loisirs et aux vacances.

Pour en profiter **avant le 30 avril 2023** :

- Fournir votre attestation CAF de moins de trois mois
- Ainsi que votre taux de subvention individualisé 2022/2023 calculé par le service enfance ou jeunesse ou votre avis d'imposition 2022 sur les revenus 2021

Centre Communal d'Action Sociale

Centre Alexandre Portier • 21bis, rue des Bordeaux
Du lundi au vendredi de 9h à 12h ou de 14h à 17h

◀ **RENDEZ-VOUS** ▶

VENREDI 2 JUIN

La fête des quartiers

Charenton Événement

Vendredi 2 juin 2023

ORGANISEZ
une fête dans
votre immeuble,
votre rue ou dans
votre quartier

LA VILLE
fournit les tables,
les chaises, pour passer
un moment convivial
entre voisins !

FÊTE DES QUARTIERS

Inscrivez-vous sur le www.charenton.fr
Renseignements : 01 46 76 48 11
communication@charenton.fr

Charenton ma ville 
charenton.fr

Vendredi 2 juin, la Ville vous propose de vous retrouver entre voisins, au pied de votre immeuble, dans votre quartier, autour d'un apéritif, d'un repas ou simplement du verre de l'amitié... de ce que chacun aura eu envie d'apporter avec, élément essentiel, sa bonne humeur et son envie de partager un agréable moment.

Comme les éditions précédentes, la Ville mettra à disposition des tables, des chaises (dans la limite de ses stocks) et le Crédit Mutuel, partenaire de l'animation, offrira des kits de fête comprenant des gobelets, des assiettes, des serviettes en papier, du nappage et des ballons ! Des animations pour petits et grands seront proposées sur les points de rencontres qui se seront faits connaître !

**Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au
vendredi 26 mai sur www.charenton.fr**

Renseignements par mail à communication@charenton.fr ou par téléphone au 01.46.76.48.11

A NE PAS MANQUER

Vide-grenier de l'AFC



Le traditionnel vide-greniers de l'Association des Familles de Charenton se tiendra Place Aristide Briand le dimanche 14 mai.

Celles et ceux qui souhaitent tenir un stand à cette occasion peuvent d'ores et déjà procéder à leur réservation par courrier ou sur place au siège de l'AFC du lundi au vendredi de 10h à 12h.

Le tarif d'un emplacement de 2 mètres est de 22 euros.

Le dossier de réservation doit contenir les pièces suivantes :

- Photocopie complète de la pièce d'identité de l'exposant,
- Attestation sur l'honneur dûment complétée,
- Le règlement du Vide-Greniers approuvé et signé,
- Le paiement du (ou des) emplacement (s) par chèque à l'ordre de l'AFC,
- Une enveloppe timbrée pour retour du reçu.

La date limite de réservation est fixée au mardi 9 mai.

Association des Familles de Charenton
16, rue Victor Hugo
Tél. 01.48.93.09.55
E-mail : ass-familles@orange.fr
www.charentonlepont.fr/afc

Kiosque en musiques

13 mai
Harmonie de Maisons-Alfort

10 juin
Harmonie de Bry-sur-Marne

23 septembre
Harmonie de Vincennes

7 octobre
Soul Band du Perreux

Place Aristide Briand • 11h - Concerts gratuits

Charenton Culture

Charenton ma ville

MERCREDI 24 MAI

Une journée avec Daphné Dejay

Le mercredi 24 mai, le Théâtre des 2 Rives propose une journée consacrée à Daphné Dejay, artiste associée à la saison 2022-2023.

• Des visites du bestiaire de Daphné Dejay, commentées par l'artiste, seront organisées tout au long de la journée. Durée : 45 minutes, Gratuit sur réservation.

• De 16h à 17h, un atelier de dessin en famille encadré par Daphné Dejay
Tarif : 5 euros par personne

- A 19h30, le spectacle *La Caravane de Daphné*. Il s'agit de la restitution de l'atelier de théâtre/chant mensuel organisé autour de bestiaire de Daphné Dejay par la compagnie Fleming Welt (Agnès Sighicelli, Guillaume Edé) avec tous les participants de cet atelier.
Pour tous ces rendez-vous, les inscriptions se font à l'adresse reservationtheatre@charenton.fr
Plus d'informations au 01.46.76.67.01



★ Agenda ★

Une expo pas si bête...

Du 25 mai au 1^{er} juillet

★ Espace Art et Liberté - 3, place des Marseillais

Considéré longtemps comme un sujet mineur ou futile, l'animal est présent dans l'histoire sociale, culturelle ou religieuse. Beaucoup d'animaux appartiennent à la légende et croyances et figurent dans les représentations de nombreuses civilisations. Comment les artistes représentent l'animal aujourd'hui ? Le potentiel plastique et poétique du bestiaire semble inépuisable. Le temps d'une exposition, l'Espace Art et Liberté se transforme en une grande réserve où se côtoient animaux sauvages et domestiques. Cette exposition offre un large éventail de techniques et d'univers. Des représentations hyper-réalistes aux déclinaisons les plus inattendues, ce thème ancestral continue à inspirer les artistes et à sans cesse renouveler son approche. Une exposition surprenante, haute en couleur, à partager en famille.

Vernissage le jeudi 25 mai à 19h

Visite commentée le jeudi 1^{er} juin à 13h (entrée libre)

Samedi 3 juin à 15h30 : Atelier en famille - Entrée libre du mardi au vendredi de 13h à 18h.

Samedi 10h à 12h et 13h à 18h.



Ma Famille

Mardi 9 mai à 20h30

Théâtre

www.charenton.fr/lestheatres/

Tarifs de 10 à 29 euros

A noter : un hors-les-murs aura lieu le mercredi 10 mai 20h30 sur le parvis de l'Hôtel de ville. Il sera gratuit sur réservation uniquement (nombre de places limité)

Spectacle d'après l'auteur uruguayen Carlos Liscano, joué en français et en espagnol.

Les histoires de famille ont souvent des causes et effets bien mystérieux. Dans cette pièce, on vend les enfants comme on respire : pour survivre. Aucun jugement moral n'est donné. Les enfants comme les parents trouvent cette situation normale. On en vend un quand on a du mal à finir le mois ou quand il faut un nouveau frigidaire. On les rachète aussi parfois, par exemple pour une fête de famille. Le narrateur raconte son parcours, du petit garçon que ses parents ne mettaient pas sur le marché parce qu'il était laid, l'homme qu'il est devenu et qui tout naturellement s'est mis à vendre son père. On traverse cette histoire traitée avec cocasserie et tendresse en admirant la virtuosité d'un auteur qui nous fait passer du récit au théâtre sans qu'on y prenne garde.



Commémorations Dimanche 30 avril - 11h30

• Journée nationale du souvenir des victimes et des héros de la déportation

11h15 : un car se tiendra place Ramon (devant le Monoprix) pour conduire les participants Charentonnais à la cérémonie organisée à Saint-Maurice

11h30 : Cérémonie au Monument aux Morts de Saint-Maurice - place Charles de Gaulle

Lundi 8 mai - 11h30

• 78^e anniversaire de la Victoire du 8 mai 1945

11h : rassemblement à l'Hôtel de Ville pour le défilé

11h30 : Cérémonie au Monument aux Morts de Charenton-le-Pont place de l'Eglise



< AGENDA >

Lundi 24 avril

**Permanence du Député,
Michel Herbillon**

Une fois par mois, le Député de la 8^e circonscription du Val-de-Marne tient une permanence à l'Hôtel de Ville afin de recevoir les habitants.

Contact : 01.43.96.77.23.

★ 48, rue de Paris

Mardi 25 avril

**Permanence départementale
• de 14h à 17h**

Chaque mardi, ce service de proximité vise à simplifier et faciliter certaines de vos démarches. Sur rendez-vous au 3994.

★ Centre A. Portier

21bis, rue des Bordeaux

Mercredi 26 avril

Les Grandes Oreilles • 15h

Lectures d'histoires par les bibliothécaires
À partir de 4 ans - Sur inscription

★ Médiathèque des Quais

Jeudi 11 mai

Permanences du CAUE

Vous avez un projet architectural ? Vous souhaitez rénover votre logement, en modifier l'aménagement intérieur ou améliorer son efficacité énergétique ? Venez faire le point avec un architecte conseil du CAUE pour bénéficier gratuitement de conseils personnalisés. La prise de rendez-vous s'effectue auprès du service urbanisme au 01.46.76.47.65 urbanisme@charenton.fr



Retrouvez l'agenda
sur le site de la ville
www.charenton.fr

Samedi 13 mai

**Camion Emmaüs Collecte de dons
• de 14h à 17h**

★ Place Aristide Briand

Autres dates : samedi 20 mai (Place Henri d'Astier) et samedi 27 mai (Place Aristide Briand)

Dimanche 14 mai

**Atelier d'auto-réparation de vélo par
l'association "Roues libres" • de 14h à 18h**

★ 84, quai des Carrières (parking Bobillot)

Autre date : dimanche 28 mai

Lundi 15 mai

Réunion petite enfance • 14h30

Une réunion d'information sur les différents modes de garde existants sur Charenton pour les enfants de 10 semaines jusqu'à leur entrée en maternelle, est proposée aux parents et futurs parents, par le service petite Enfance

★ Centre A. Portier - Rez-de-jardin

2, rue de l'Archevêché

Jeudi 25 mai

**Club lecture "Déclics et des claques"
• 20h30**

L'association Etincelles et Radicelles vous propose de découvrir ou de partager des BD percutantes sur l'écologie.

Tout public - Entrée libre sans réservation.

Etincellesetradicelles@gmail.com

★ L'Esplanade - Centre commerciale place des Marseillais

Dimanche 4 juin

Les Heures d'orgue • 15h45

Angèle Dionneau à l'orgue. Œuvres de Fauré, Schumann, Franck et Vienne

Libre Participation

★ Eglise Saint Pierre - Place de l'Eglise

Permanences

Les élus à
votre rencontre

★ **au marché du centre**

Les samedis
de 10h à 12h

★ **au marché de Bercy**

Les vendredis
de 16h30 à 18h30

Les permanences sont suspendues
durant les congés scolaires

Inscriptions à la Newsletter de Charenton

Pour ne rien rater
de l'actualité municipale,
inscrivez-vous à la Newsletter.
Vous la recevrez toutes les semaines.

Inscriptions :

www.charenton.fr/newsletter



Version audio
du *Charenton magazine*
sur www.charenton.fr



Opéra FIDELIO de BEETHOVEN : une femme libératrice !

★ T2R - 107, rue de Paris

Fidelio, c'est l'histoire d'une femme qui prend tous les risques pour libérer l'homme qu'elle aime, injustement emprisonné. De cette ode à la liberté, à la fidélité et à la justice, Beethoven en a fait un chef-d'œuvre musical et son unique opéra, inspiré d'un fait réel de l'époque révolutionnaire française. Le T2R de Charenton va permettre au plus grand nombre de partager l'émotion dégagée par cette œuvre rare. Jeudi 1^{er} juin à 20h et samedi 4 juin 2023 à 16h, la scène sera confiée à un ensemble de qualité : les choristes de Chorus 14, les musiciens d'OpEra12 et les brillants solistes placés sous la direction du Chef, Dominique Sourisse. **Un grand spectacle à ne pas manquer.**

Réservations :

www.billetweb.fr/fidelio-opera-version-scenique, au T2R (Mercredi 10, jeudi 11 et vendredi 12 mai de 16h à 19h)

et au marché de Charenton (Samedi 13 mai de 10h à 13h)



Charenton magazine chez vous

En cas de non réception
de votre Charenton magazine,
merci d'en aviser la Mairie
au 01.46.76.47.93
ou par mail : cmag@charenton.fr

CHARENTON DEMAIN

Développons la nature en ville

Depuis quelques jours, des travaux sont en cours pour implanter 34 nouveaux arbres sur la place Aristide Briand. A travers cette opération, notre équipe confirme sa volonté de renforcer la végétalisation dans les espaces publics fréquentés de la ville.

A l'appui de diagnostics phytosanitaires de notre patrimoine végétal, les arbres que nous supprimons pour des raisons de sécurité sont systématiquement remplacés sur site ou à proximité immédiate. Notre équipe met ainsi tout en œuvre pour développer son patrimoine arboré. Grâce à un partenariat avec le bailleur social Emmaüs Habitat, des travaux d'aménagement paysager de l'esplanade située au 3-9 rue Victor Hugo sont en cours jusqu'à fin juin 2023.



CHARENTON PASSIONNÉMENT

Une idée pour le budget participatif

Avec un excédent budgétaire qui ne cesse d'augmenter il est temps que la municipalité investisse pour nos quais.

Les quais sont aujourd'hui peu accueillants. A titre d'exemple des blocs de béton, dénués de tout esthétisme, ont été installés à la va-vite, il y a déjà de nombreux mois, devant les devantures des commerces pour empêcher les voitures de stationner : par conséquent les véhicules stationnent en double-file ! Pourquoi ne pas avoir aménagé des jardinières, des espaces plantés, des espaces plus accueillants plutôt que ces affreux blocs béton ?

Nous pourrions avoir une réflexion globale sur les quais et les réaménager en les végétalisant par exemple. Au-delà des bienfaits pour l'environnement, les espaces verts contribuent aux questions relatives à la santé et au bien-être de la population (amélioration de la qualité de l'air). Certes cela ne suffira pas à régler les problèmes de pollution, mais cela y contribuera et participera à l'embellissement de notre quartier.

Nous avons proposé ces idées dans notre programme, nous vous les soumettons de nouveau !

**Caroline CAMPOS-BREILLON, Oriane OUTIN,
Serge TOURCHIK**



CONSTRUIRE L'AVENIR À CHARENTON

L'eau, une ressource vitale

L'eau est une ressource qui se raréfie d'année en année en France, ainsi que dans le reste du monde, en raison du changement climatique. Le niveau des rivières et des lacs baisse continuellement, ce qui entraîne des conséquences néfastes pour les écosystèmes et la qualité de vie des citoyens. Peut-on imaginer un jour que l'eau ne coule plus au robinet des Charentonnais ? Cela paraît impossible mais c'est pourtant bien ce qui arrive déjà dans plusieurs communes en France.

La ville de Charenton peut aussi faire sa part pour gérer efficacement ses ressources en eau. Cela peut être fait en mettant en place des politiques durables de gestion de l'eau. Voici des mesures que notre ville

pourrait prendre : Promouvoir l'utilisation de l'eau de pluie pour l'irrigation et le nettoyage des rues en installant des récupérateurs d'eau de pluie sur chaque bâtiment public; réutiliser les eaux usées traitées; limiter les fuites d'eau dans les canalisations en effectuant régulièrement des réparations; mettre en place des programmes d'éducation et des ateliers dans les écoles pour sensibiliser les citoyens à l'importance des économies d'eau; mettre en place des restrictions d'eau en période de sécheresse.

La ville pourrait proposer au SEDIF d'instaurer une tarification progressive de l'eau afin d'inciter les plus gros consommateurs à réduire leur consommation et garantir un prix accessible pour les premiers mètres cubes.

**Argentina Denis, Loïc Rambaud,
Conseillers municipaux**



CHARENTON POUR TOU.T.E.S !

Bilan de mi-mandat au service des Charentonnais

Le 15 mars dernier, nous célébrons les 3 ans de cette mandature: l'heure est donc à un premier bilan.

Pendant ces 3 années dans l'opposition, nous avons continué à porter les propositions faites pendant la campagne des municipales en 2020 et avec plusieurs victoires. La généralisation du quotient familial, les conseils de quartier, le budget participatif (encore d'une taille modeste pour le moment), le renforcement du vélo, l'expérimentation du marché à Bercy (que nous souhaitons pérenne), ... Ce sont autant de combats que nous avons menés et pour lesquels nous avons réussi à convaincre la majorité municipale.

Il reste malgré tout beaucoup de chemin à parcourir pour que Charenton soit pleinement une ville

écologique, sociale et accessible aux citoyens. Pas de nouvelles en e et d'un "Plan Berges", de la couverture des voies de chemin de fer et de l'A4, d'un soutien plus important aux associations et de la baisse du coût pour les familles, de la bourse d'échange de logements sociaux, d'une aide donnée aux Charentonnais pour qu'ils puissent continuer à se loger à Charenton (combien de nos jeunes doivent partir à cause du logement trop cher ?), de l'accessibilité totale de nos trottoirs et transports, de la transparence des activités des élus et du Conseil Municipal, ...

Nous continuerons donc sur les 3 ans de mandat qui restent à défendre ces projets, pour le bien de tous les Charentonnais !

**João Martins Pereira
jmartinspereira@charenton.fr
pscharenton@gmail.com**



VIVONS MIEUX À CHARENTON !

L'arbre de Noël le plus laid de France ! Un symbole ?

Revenons sur le rapport de la Chambre Régionale des Comptes d'Ile de France visible sur le site de la ville.

Notre Maire, dans son édito de mars en a fait un compte rendu élogieux à son avantage. Cependant, certains reproches méritent d'être portés à votre connaissance.

- Une stratégie financière qui s'est fondée sur des hypothèses pessimistes au regard de la réalisation des exercices.

- La commune ne présente pas de stratégie d'investissement pluriannuelle claire.

- Les subventions versées aux associations sont 55% en dessous de la moyenne des villes comparables,

quand notre assise financière est 2,5 fois supérieure.

- Des opérations d'aménagement sont menées par la commune alors que cette compétence appartient désormais à l'Etablissement Public Territorial, pour les programmes Charenton-Bercy et la vente de Jean Jaurès.

Toutes ces remarques nous amènent à vous soumettre une photo du sapin de Noël qui était présent sur deux des places de la ville. Un sapin banal par construction, renforcé par des élingues accrochées à des blocs de béton, eux-mêmes montés sur des palettes en bois !!

Peut-on y voir un symbole de ce qui se fera ailleurs qu'à Charenton-Bercy dans les dix prochaines années en attendant la fin du programme qui pourrait nous coûter jusqu'à 50 millions d'€, 3500€ par foyer fiscal?

**Francis Rodriguez-Lacam
Francis.rodriguez-lacam@sfr.fr**

Naissances

Avec nos plus vives félicitations

- Constance GRELET
- Isaac DAYAN
- Aviv BEN HAÏM
- Alban MAHÉ LAGUERRE
- Samuel ANOUFA
- Gaspard BOITEL
- Alexandre LEJET
- Amaury CHIAMBARETTO
- Constance NOUVEAU
- Diana VANTARD
- Neve ALEXANDER CARDOSO
- Swann BERTINCHAMP-PARÉ
- Jassym OUHIBA
- Matteo BARONI GONÇALVES
- Lou LEPOTIER
- Lucie MARTINEZ
- Elay SAKOUN
- Timothée CHAPÉ
- Mayssene BECHRIA
- Maxence LARDILLEUX
- Naël BRAIKI
- Diego FERREIRA MONTEIRO
- Owen et Alban BECKER
- Chira MAMOU
- Pia LANVIN
- Ethan ISRAEL
- Léandro GOMES

Mariages

Avec tous nos vœux de bonheur

Rivka LEVI et Dan BOUTBOUL • Olivia GRILLON et Yann GEROUX • Lévanah ACCO et David ATIA • Imène ZIROURI et Soufiane BOUBEKRI • Jennifer IVARS et David BARTHÉS • Karina BRIONES TOALOMBO et Martin HALLIER • Elena OVCHINNIKOVA et Alexandre CHÉDEVILLE • Alice RIGOLLET et Yannick FONJALLAZ • Gülperi BODUR et Zaki EL HARTI • Walaa SLAOUI et Nassim BENDJILALI • Reine LUU et Yohan NAHMANY • Laëtitia GUITARD LELLOUCHE et Grégory DUROT • Yilin ZANG et Thomas DUONG • Louise HAJEK et Maxence LALANNE

Décès

Avec nos sincères condoléances

- Michel ZOUBRITZKY
- Marie-Claire de MAGHELLEN
- Huguette TANCHOUX
- Daniel PILLARD
- Alice LIOCHON veuve REMY
- Lydie LECAN épouse VAISSIER
- Thérèse FAYARD épouse BLANC
- Jean HECQUET
- Yves HERVAUX
- Lucien LATRONCHE

Recensement

Vous venez d'avoir 16 ans, venez-vous faire recenser.

- les jeunes garçons et filles nés en avril 2007 : d'avril 2023 à juillet 2023
- ceux nés en mai 2007 : de mai 2023 à août 2023
- ceux nés en juin 2007 : de juin 2023 à septembre 2023

Si vous venez avant votre date anniversaire, nous ne pourrions pas enregistrer votre demande. Par contre, ceux qui ne se sont pas encore fait recenser et qui ont moins de 25 ans doivent venir en mairie afin de régulariser leur situation vis-à-vis du recensement militaire.

Pièces à fournir

- carte nationale d'identité,
 - livret de famille des parents,
 - décret de naturalisation ou déclaration devant le juge d'instance, si acquisition de la nationalité française ou né(e) à l'étranger,
 - carte d'identité d'un des 2 parents dans le cas où le jeune est né en France et que ses 2 parents sont nés à l'étranger.
- Cette démarche est obligatoire. Elle vous permettra par ailleurs d'obtenir une attestation indispensable pour présenter tous les examens (baccalauréat, permis de conduire, etc...).

Affaires civiles

Ouvert du lundi au vendredi au 16, rue de Sully, de 8h30 à 12h et de 13h15 à 17h15 et le samedi matin de 9h à 12h15.

Attention : depuis le 8 avril dernier, l'entrée aux usagers pour le samedi matin s'effectue au 16 rue de Sully comme en semaine.

SANTÉ à Charenton

PERMANENCES PHARMACIES

Dimanche 23 avril

PHARMACIE DES DEUX COMMUNES

46 avenue M^{al} de Lattre de Tassigny
94410 St Maurice
Tél. 01 43 68 20 33

Dimanche 30 avril

PHARMACIE DU PLATEAU

52 rue Gabrielle
Tél. 01 43 68 06 61

Lundi 1^{er} mai

PHARMACIE DU CENTRE

67 rue de Paris
Tél. 01 43 78 78 09

Dimanche 7 mai

GRANDE PHARMACIE DE SAINT-MAURICE

7 rue du M^{al} Leclerc
94410 St Maurice
Tél. 01 43 96 44 93

Lundi 8 mai

PHARMACIE NGUYEN QUACH

14 rue Victor Hugo
Tél. 01 43 76 62 32

Dimanche 14 mai

PHARMACIE DU MARCHÉ

68 bis rue de Paris
Tél. 01 43 68 00 38

Jeudi 18 mai

GRANDE PHARMACIE DE CHARENTON

3 place des Marseillais
Tél. 01 43 75 14 68

Dimanche 21 mai

PHARMACIE CENTRALE

54 rue de Paris
Tél. 01 43 68 01 41

Dimanche 28 mai

PHARMACIE DE GRAVELLE

118 rue de Paris
Tél. 01 43 68 18 32

Lundi 29 mai

PHARMACIE BERCY II

8 - 10 place de l'Europe
Tél. 01 45 18 40 50

Dimanche 4 juin

PHARMACIE DES QUAIS

58 bis quai des Carrières
Tél. 01 43 68 43 50

SAMI

Urgences médicales le soir, le week-end et jours fériés en appelant le 15.

14, rue du Val d'Osne à Saint-Maurice

- le soir du lundi au vendredi de 20h à minuit
- le samedi de 14h à minuit
- les dimanches/jours fériés de 8h à minuit

DÉCOUVRONS LE

NOUVEAU MARCHÉ DE BERCY

DES COMMERCES DE BOUCHE
ET DIVERS AUTRES PRODUITS
VOUS ATTENDENT

**TOUS LES
VENDREDIS
DE 15H À 20H**

**Avenue du
Général de Gaulle**

**FAITES VIVRE
VOTRE NOUVEAU MARCHÉ :
VISITEZ VOS NOUVEAUX COMMERÇANTS...**

**Stationnez
au parking du centre
commercial Bercy 2
Gratuit 3 heures**